



**PROJET D'ÉQUITÉ ET DE RENFORCEMENT DU
SYSTÈME ÉDUCATIF
(PERSE)**

Projet ID : 172341

**Plan de Mobilisation des Parties Prenantes
(PMPP)**

Table des matières

1. LISTE DES ABREVIATIONS.....	3
1. DESCRIPTION DU PROJET D'EQUITE ET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (PERSE)	4
1.1L'objectif de développement et l'étendue du projet.....	4
1.2Contexte et Objectifs du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes.....	4
1.3Contexte du Projet.....	4
1.4Composantes du projet	8
1.5Résumé des activités antérieures de mobilisation des parties prenantes.....	15
1.6Consultations sur le PMPP	16
2. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES.....	18
2.1Parties touchées	19
• Indirect : Communauté, Commerçants, PME, transporteurs, etc.....	20
2.2Individus, groupes défavorisés ou vulnérables	20
2.3Autres parties concernées	20
3. MOBILISATION / ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	21
3.1Objectifs	21
3.2Méthodes de mobilisation de parties prenantes.....	21
3.5 Stratégie proposée pour incorporer les voix et points de vue des groupes vulnérables	25
3.8Calendrier actualisé	28
Activités du PMPP pendant la durée du projet.....	28
3.9Examen des commentaires :	31
4. RESSOURCES ET RESPONSABILITES POUR L'EXECUTION DES ACTIVITES DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES	31
4.1 Ressources	31
4.2 Fonction et responsabilité de gestion des ressources.....	32
5. MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP).....	33
6. SUIVI ET REPORTAGE.....	34
6.1 Implication des parties prenantes dans les activités de suivi.....	34
6.2 Rapport aux parties prenantes.....	35
7. ANNEXE	36

1. LISTE DES ABREVIATIONS

CCC	Campagne de changement de comportement
CERC	Intervention d'urgence contingente (<i>Contingent Emergency Response Component</i> en anglais)
COGES	Conseils de gestion
COPA	Comité(s) des parents d'élèves
DRH	Direction des Ressources Humaines
DIGE	Direction de l'Information et Gestion de l'Education
DRH	Direction des Ressources Humaines
EAS/HS	Exploitation et Abus Sexuelles/Harcèlement Sexuel
FPI	Financement de projets d'investissement (<i>IPF-Investment Project Financing</i> en anglais)
ILD	Indicateur Lié Au Décaissement
MEPST	Ministère de l'Education Primaire, Secondaire et Technique
MGP	Mécanisme de Gestion de Plaintes
PAQUE	Projet de l'Amélioration de la Qualité de l'Education
PEP	Prophylaxie Post-Exposition
PEQPESU	Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des enseignements au niveau Secondaire et Universitaire
PERSE	Projet d'Equité et de Renforcement du Système Educatif
PROVED	Direction Provincial Educationnelle
S/PROVED	Sous-Direction Provincial Educationnelle
SGC	Service de Gestion de la Communication
SECOPE	Service de Contrôle de la Paie des Enseignants
SPACE	Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Education
VBG	Violences basées sur le genre

1. DESCRIPTION DU PROJET D'EQUITE ET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (PERSE)

1.1 L'objectif de développement et l'étendue du projet

Le Projet d'Equité et de Renforcement du Système Educatif (PERSE en sigle) est un projet du Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), financé avec l'appui de la Banque mondiale. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'équité en allégeant le fardeau des frais pour les ménages et de renforcer les systèmes de gestion et de données dans le secteur de l'enseignement primaire. Le projet sera mis en œuvre dans 10 provinces de la RDC : *Kinshasa, Kongo central, Sud Kivu, Nord Kivu, Kwilu, Ituri, Lomami, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental*.

1.2 Contexte et Objectifs du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes

La mobilisation des parties prenantes est un processus inclusif mené tout au long du cycle de vie d'un projet de développement. Elle est un processus continu et itératif en vertu duquel le projet recense les personnes touchées par ses décisions et ses activités ainsi que les autres personnes qui s'intéressent à la mise en œuvre et aux retombées de ses décisions et du projet. Lorsqu'elle est conçue et mise en œuvre d'une manière appropriée, elle favorise le développement de relations fortes, constructives et ouvertes qui sont importantes pour une bonne gestion des risques et effets environnementaux et sociaux d'un projet. La mobilisation des parties prenantes est plus efficace lorsqu'elle est engagée au début du processus d'élaboration du projet et fait partie intégrante des décisions prises dans le cycle de ce dernier ainsi que sur l'évaluation, la gestion et le suivi des risques et effets environnementaux et sociaux du projet.

La mobilisation des parties prenantes pour un projet est processus qui, favorise l'établissement d'un dialogue direct avec les parties prenantes Elle prend en compte les besoins variés en matière d'accès et d'information de différents groupes et individus, notamment les plus défavorisés ou les vulnérables, et porte une attention particulière aux enjeux de la communication et de l'accessibilité physique.

Ce Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) a été élaboré pour répondre à ces exigences et en conformité avec la norme environnementale et sociale (NES) n° 10 : Mobilisation des Parties Prenantes et Information du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale.

Ce PMPP est considéré comme un document dynamique, qui est révisé et actualisé à l'issue des consultations périodiques avec les parties prenantes, en fonction de l'évolution du projet, de ses activités et des impacts générés. La première version du PMPP mis en place après l'approbation du projet fait l'objet de l'actualisation.

1.3 Contexte du Projet

Le projet répond au besoin de soutenir le gouvernement dans le déploiement de sa politique de gratuité pour l'éducation primaire. Il est conçu pour répondre aux difficultés dans le secteur de l'éducation primaire par des interventions de court terme comme de moyens termes organisés autour de trois composantes complémentaires, dont deux sont axées sur les résultats. Le projet utilise un FPI avec modalité d'indicateurs liés au décaissement (ILD) qui mettra en place les éléments de base d'un système financé de manière plus substantielle permettant de meilleurs résultats d'apprentissage. L'utilisation d'un

FPI avec modalité d'ILD représente une occasion pour la Banque mondiale et aussi, pour les autres partenaires donateurs, de soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de réformes du secteur de l'enseignement primaire qui sont fondamentales pour la durabilité de la politique d'éducation primaire gratuite — en renforçant les systèmes de ressources humaines et de gestion des données, ainsi que la gestion financière publique. En agissant ainsi, l'approche proposée va soulager les ménages pauvres qui n'auront plus à payer les frais scolaires, et pourront utiliser ces fonds pour d'autres dépenses essentielles.

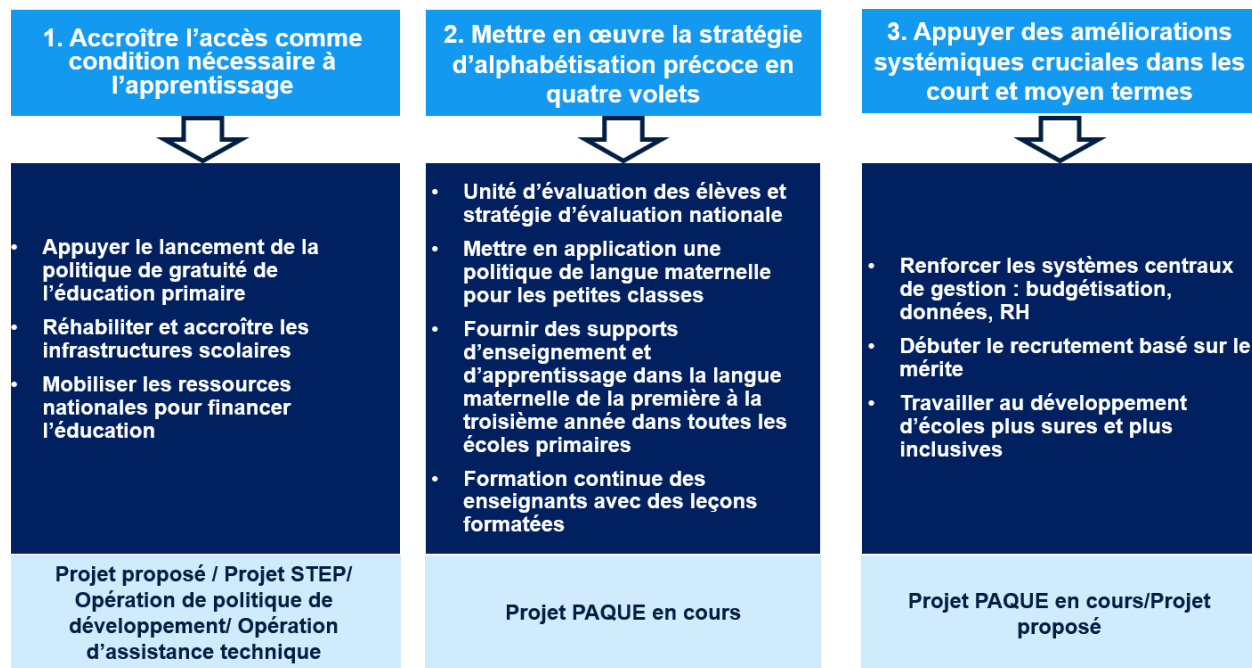
Le projet a un grand impact sur les plus démunis. Le projet permettra une réduction de la charge des frais scolaires de l'école primaire publique pour les foyers, et favorisera un meilleur accès pour environ 1,28 million d'enfants pauvres entrant dans le système. Prenant en compte l'absence de systèmes de protection sociale dans le pays, transférer les coûts de l'école primaire des foyers vers le gouvernement représente une des pistes les plus directes et les plus efficaces pour améliorer le bien-être et de traiter en même temps les grands problèmes de gouvernance. Les premières estimations du gouvernement montrent qu'à l'échelle nationale, environ 2,5 millions d'enfants supplémentaires ont intégré le système primaire depuis l'annonce de la politique de gratuité, dont 95 % proviennent de ménages pauvres.

Parmi eux, environ 54 %, soit 1,28 million d'enfants pauvres, résident dans les dix (10) provinces de mise en œuvre du projet. La suppression des frais devrait également profiter aux foyers pauvres ou quasi pauvres qui optent pour la scolarisation de leurs enfants dans les écoles publiques en lieu et place des écoles privées.. Étant donné que les écoles privées bénéficient de manière disproportionnée aux mieux nantis, le principal impact sur le secteur privé à court terme devrait donc se limiter à une réduction des effectifs, et certainement, à la fermeture d'écoles à faible coût accessibles aux populations pauvres. Toutefois, Il est possible avec le temps, si la politique de gratuité a un impact négatif sur la qualité, qu'un autre rééquilibrage s'effectue en faveur des écoles privées, les parents qui ont les moyens de mettre leurs enfants dans des écoles privées réévaluent les mérites relatifs des options à leur disposition. De plus, la mise en œuvre de la politique nationale de gratuité de l'école primaire, qui est soutenue par le présent projet, entraînera immédiatement une baisse de 2 points de pourcentage du taux national de pauvreté.

Le projet fait partie intégrante de l'approche en trois piliers de la Banque mondiale pour améliorer l'accès à un enseignement primaire de qualité. Il s'appuie sur d'autres projets et les mobilise afin de maximiser les résultats sur le terrain. A cet effet, le projet est appuyé par d'autres opérations, en cours ou programmées, de la Banque mondiale dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale, du développement social, de la gouvernance et de la gestion macro-budgétaire. On peut citer notamment le projet d'éducation restructuré et en cours de mise en œuvre PAQUE, qui se concentre principalement sur la qualité de l'enseignement primaire et sur l'apprentissage, avec des leçons formatées pour l'enseignement dans la langue maternelle, avec une approche à plusieurs volets pour réduire la pauvreté de l'apprentissage au niveau national. On peut également citer un complément de financement pour le Projet de stabilisation de l'est de la RDC (STEP) qui fournira dans les 10 provinces environ 40 % des salles de classe rendues nécessaires par la politique de gratuité de l'éducation primaire. Enfin on peut citer le Projet de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre qui cherche à réduire la prévalence de la VBG grâce à des programmes de prévention et à l'utilisation de services d'intervention multisectoriels pour les survivants de la VBG dans les deux provinces du Nord et Sud Kivu. Un projet complémentaire multisectoriel sur la nutrition fournira des micronutriments aux jeunes élèves/enfants ainsi que des compléments alimentaires et des médicaments vermifuges aux adolescentes. Une opération de politique de développement et une opération d'assistance technique multisectorielle complémentaire, toutes deux en cours de préparation, contribueront à l'achèvement des résultats du secteur de l'éducation en renforçant le cadre juridique pour l'éducation (spécifiquement la Loi Cadre) et en soutenant les réformes pour accroître la mobilisation des ressources domestiques par le biais de la suppression des exonérations fiscales, par la

mise en œuvre de réformes attendues depuis longtemps dans le domaine des retraites, et par l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques grâce à la passation électronique des marchés (voir la figure 1).¹

Figure 1 : les trois piliers du soutien de la Banque mondiale pour accroître l'accès à un enseignement primaire de qualité en RDC



Le projet fera appel à la technologie pour renforcer les systèmes à différents niveaux.

Les technologies utilisées incluront des tablettes pour la collecte, l'enregistrement et la transmission rapides des données ; des modules à chargement solaire pour soutenir la continuité des systèmes dans les zones reculées ; des applications pour smart phones et autres appareils pour favoriser un accès large et à bas coût ; l'informatique en nuage pour amplifier les capacités des serveurs et fournir des sauvegardes de données sécurisées et hors site ; des logiciels qui permettent un traitement avancé des informations avec un accès facile ; des systèmes sécurisés de tests informatisés pour sélectionner les candidats pour les postes dans l'enseignement primaire ; des dispositifs de reconnaissance biométrique en réseau pour améliorer la fiabilité des dossiers du personnel ; et des solutions en réseau qui combinent plusieurs plateformes pour garantir une couverture et une redondance généralisées.

La technologie servira à : (i) renforcer et accélérer les procédures régissant la reconnaissance officielle des écoles ; (ii) soutenir le développement, la mise en œuvre et le suivi des plans de réforme visant à optimiser les bureaux gestionnaires et les écoles ; (iii) introduire un recrutement basé sur le mérite pour les enseignants et directeurs d'école ; (iv) automatiser les états de paie ; (v) collecter/enregistrer, transmettre et analyser/présenter les données pour le système d'information de gestion de l'éducation et (vi) enregistrer et confirmer l'identité des enseignants. Le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) pour les bénéficiaires du projet aura également recours à la technologie, à travers la plateforme numérique « *Allô École* ».

¹Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation (P157922) ; OPD Gestion du secteur public, prestation de services et transparence (P171580) ; et Projet d'assistance technique multisectorielle pour la RDC (P171762). Projet de stabilisation et de construction de la paix (P145196).

Le projet renforcera les mécanismes de gouvernance au niveau des écoles. Le gouvernement a préparé un manuel bien fait sur les procédures de gestion des fonds pour les dépenses de fonctionnement au niveau des écoles, mais sa mise en œuvre n'est pas uniforme dans l'ensemble des écoles. Le projet va fournir un renforcement des capacités pour améliorer la mise en application du manuel et consolidera les mécanismes de régie existants au niveau des écoles par une participation accrue des associations de parents et des citoyens dans la gestion des fonds au niveau des écoles. Par ailleurs, l'audit du SECOPE inclura une analyse de l'efficacité et de l'efficience des mécanismes de gouvernance dans les écoles, et le projet appuiera la mise en œuvre des recommandations de l'audit.

Le projet donne priorité à la mise en place des bases d'un environnement scolaire sûr et inclusif et dans ce cadre et à la prévention de l'exploitation, des abus sexuels et du harcèlement (EAS/HS) dans le secteur de l'éducation. Un ensemble minimal de mesures d'atténuation va être introduit, incluant des services de redressement des griefs et des prestations de service pour les personnes exposées aux EAS/HS ou à d'autres formes de violence dans les écoles. Ces conditions prépareront le terrain pour une mise en place de mesures d'atténuation renforcées et pilotées par la communauté, pour arriver à un environnement scolaire sécurisé dans l'ensemble de la RDC. Elles lanceront un changement de comportement et créeront un précédent sur la façon dont la Banque mondiale et les autres partenaires conçoivent et mettent en œuvre les interventions dans l'éducation.

La pandémie COVID-19 en cours, qui a eu des effets sur la scolarité notamment la fermeture des écoles sur l'étendue du pays lors de la première vague, les épisodes d'arrêt des cours dans plusieurs villes du pays lors de la troisième vague, ajoute une urgence au soutien que ce projet apporte en termes de secours, de rétablissement et de renforcement de la résilience du système. Il apporte un soulagement en utilisant une modalité basée sur les résultats qui permet au gouvernement de continuer à payer les salaires des enseignants et à soulager les ménages du fardeau des frais de scolarité, offrant ainsi aux enseignants et aux ménages un filet de sécurité.

Deuxièmement, elle soutient la reprise en garantissant l'accès gratuit à l'éducation dès la réouverture du système d'enseignement primaire, ce qui est l'un des principaux moyens de limiter les effets de la pandémie sur l'éducation des enfants. Les estimations préliminaires du gouvernement ont suggéré qu'environ 2,5 millions d'enfants supplémentaires dans tout le pays étaient entrés dans le système primaire public immédiatement après l'annonce de la politique de gratuité (dont on estime que 95% proviennent de ménages pauvres), ce qui a porté le nombre total d'enfants dans le système public à environ 17 millions dans tout le pays. Dans les dix provinces cibles, le projet a contribué à la réinscription et la rétention de plus de neuf millions d'enfants dès la réouverture des écoles. En outre, le projet aura un impact direct sur la réduction de la pauvreté. Selon les estimations faites avant la COVID, l'impact immédiat de l'engagement de la Banque dans le cadre de ce projet entraînerait une réduction de deux points de pourcentage de la pauvreté, ce qui se traduirait par la sortie de 1,5 million de Congolais de la pauvreté. Enfin, le projet contribue à renforcer la résilience du système à long terme grâce aux réformes de la gouvernance du secteur de l'éducation soutenues par les ILD.

Les objectifs des ILD dans le projet seront fixés pour trois ans, avec un accent mis sur les résultats des ILD dans dix provinces et une quatrième année supplémentaire de mise en œuvre des interventions fondées sur les intrants pour s'assurer de l'entière réalisation des activités clés d'assistance technique. Cette approche permettra au gouvernement et à la Banque mondiale d'évaluer et de tirer des leçons de la réalisation des ILD, et de garantir la durabilité et l'extension des réformes.

L'objectif de développement du projet consiste à **réduire le fardeau des frais scolaires sur les foyers, à améliorer l'accès à l'enseignement primaire dans les provinces sélectionnées, et à renforcer les systèmes fondamentaux d'éducation.**

Les indicateurs au niveau de l'ODP sont les suivants :

- Réduction des dépenses par élève sur les frais scolaires du primaire, dans les foyers pauvres des dix provinces,
- Augmentation du taux brut de fréquentation des élèves dans les provinces sélectionnées, par genre²
- Pourcentage d'enseignants du primaire public nouvellement recrutés sur la base d'un recrutement fondé sur le mérite (IR),
- Des données fiables et disponibles en temps opportun sur le système d'éducation sont communiquées publiquement au niveau national.

1.4 Composantes du projet

Composante 1 : Offrir l'éducation gratuite à tous (410 millions de dollars US)

Cette composante vise à rendre accessible l'enseignement primaire public gratuit à tous les enfants dans les dix provinces. Le décaissement des fonds dans le cadre de cette composante sera subordonné à la mise en œuvre par le gouvernement des actions essentielles pour améliorer l'accès, la gestion et l'inclusivité du système éducatif dans les dix provinces. Ces actions incluent : le renforcement de l'accès à l'éducation et du système de paiement des salaires ; l'optimisation de la couverture des réseaux d'écoles et la réforme des systèmes de gestion locaux, ainsi que la mise en place de mesures pour accroître la sécurité et l'inclusion en milieu scolaire. Le soutien financier au titre de cette composante dynamisera la résilience globale des communautés face à divers chocs, y compris les risques liés au climat.³

Les objectifs de cette composante, seront atteints par le biais des ILD (indicateurs spécifiques liés au décaissement). Plus précisément, le déblocage de 410 millions de dollars de fonds de l'association international de développement (AID) sera lié à quatre ILD :

- ILD 1 (trois RLD) : Accroître l'accès à l'enseignement primaire
- ILD 2 (trois RLD) : Renforcer la redevabilité du système de paiement des salaires
- ILD 3 (deux RLD) : Réformer les systèmes de gestion locaux
- ILD 4 (trois RLD) : Créer des environnements scolaires sécurisés et inclusifs

Pour accroître l'accès à l'enseignement primaire (ILD 1), la composante 1 subordonne les décaissements à des augmentations régulières des inscriptions à l'école, qui seront réalisées grâce aux activités du Projet. Elle soutient sur le court terme la collecte de données, l'analyse et l'élaboration des rapports pour combler le manque d'information sur les effets que l'afflux des inscriptions induit par la politique de gratuité aura sur la taille des classes et sur les besoins en termes de nouveaux enseignants et de nouvelles salles de classe. Ces informations seront utilisées pour renforcer le plan d'action du gouvernement en rapport avec la mise en œuvre de la politique de gratuité. Le plan intégrera des mesures pour accroître la capacité physique des écoles à accueillir un afflux de nouveaux inscrits, y compris les enfants avec handicaps physiques. Ceci sera financé par des fonds publics d'une part et d'autre part, par le soutien des

² Cet indicateur provient d'une enquête des ménages qui demande si l'enfant a fréquenté l'école pendant l'année scolaire, et qui cherche donc à voir si l'enfant est inscrit à l'école et s'il la fréquente régulièrement. Voir le cadre des résultats pour des informations plus détaillées.

³ Consulter la partie G et l'Annexe 2 pour plus d'informations.

donateurs, y compris un financement supplémentaire pour le Projet de stabilisation de l'Est (STEP2, P145196). Il comprendra également des mesures en faveur du climat, telles que des mécanismes de protection contre les inondations, l'amélioration des évacuations des eaux de pluie et l'utilisation de technologies économes en énergie ainsi que des ressources naturelles renouvelables.

Pour renforcer le système de paiement des salaires (ILD 2), le Gouvernement a levé le moratoire de 2014 qui empêchait d'inclure les nouvelles écoles et nouveaux postes dans la liste de paie du personnel, et le Projet a procédé au recensement de toutes les écoles primaires publiques fonctionnelles dans les dix provinces. Le plan prend en compte les écoles qui sont actuellement sur la liste de paie, afin d'identifier les postes non couverts ainsi que les écoles qui n'y figurent pas encore. Cet exercice a, pour une première fois, impliqué les principales parties prenantes telles que les syndicats d'enseignants et les organisations confessionnelles qui gèrent les réseaux scolaires et le sera encore dans un futur proche. Cette opération permettra qu'une vérification soit faite si les personnes occupant ces postes répondent aux critères professionnels qui s'appliquent aux enseignants, conformément aux normes établies du pays. Le Projet va également renforcer le processus de création et de mécanisation des écoles primaires publiques et des postes d'enseignement, en utilisant les technologies de l'information afin de lancer l'*inscription numérique* ; cela permettra d'incorporer de façon plus rapide et plus fiable les écoles et les postes sur la liste de paie, et de créer un système plus réactif en tenant compte de l'évolution rapide des besoins. Un résultat clé du projet sera la disponibilité d'un système mis à jour qui identifie (i) les postes d'enseignement mécanisés ; (ii) les enseignants occupant ces postes et donc éligibles pour recevoir un salaire, et dont les qualifications professionnelles ont été vérifiées, et qui occupent donc légitimement les postes ; et (iii) les écoles primaires éligibles à des budgets de fonctionnement.

Dans l'objectif de réduire les risques de corruption, seuls les écoles et les enseignants qui travaillaient avant l'annonce, en juillet 2019, de la politique de gratuité scolaire ont été inclus sur la liste de paie. Pour les enseignants auparavant incertains quant à leurs revenus, ce dispositif débouchera sur un versement mensuel des salaires, ce qui améliorera leur résilience face aux chocs (dont ceux liés au climat) et leur permettra d'enseigner en suivant un calendrier régulier. Les ménages qui supportaient le poids de la plupart des coûts éducatifs — constitués principalement des primes des enseignants et des frais généraux administratifs — verront leur résilience renforcée à la suite de la suppression des frais, puisque la hausse des ressources disponibles leur permettra d'améliorer leur capacité d'adaptation face aux chocs, dont ceux liés au climat (voir l'Annexe 2 du PAD pour plus de détails).

Afin de renforcer les réseaux d'écoles et réformer les systèmes de gestion locaux (ILD 3), le projet a soutenu l'activité d'analyse et d'optimisation des réseaux⁴, en utilisant un recensement des écoles et bureaux gestionnaires (BG) réalisée dans le cadre d'une autre opération financée par la Banque mondiale (Renforcement des systèmes de développement humain en RDC, P145965). Les données indiqueront la géolocalisation et les caractéristiques de toutes les écoles et tous les BG, ce qui met ainsi à la disposition du gouvernement une base de données sur les infrastructures scolaires présentes dans les zones sensibles au changement climatique, permettant que des mesures soient prises afin de mieux répondre aux urgences comme les inondations et glissements de terrain. L'analyse des réseaux identifiera les lacunes et les doublons des BG et des réseaux d'écoles. Cela servira aux décideurs dans la préparation des plans ciblés pour renforcer et rationaliser les réseaux avec une combinaison d'optimisation, de redéploiement et de recrutement. Les plans incluront des analyses des questions juridiques, de gestion des ressources

⁴Les données sur la localisation des écoles et BG date de plus de dix ans, et un grand nombre d'écoles et BG ont été créés depuis. Un moratoire a été en vigueur sur une grande partie de cette période, empêchant le recrutement de nouveaux membres du personnel sur le budget public ; il n'est par conséquent pas évident de savoir dans quelle mesure les communautés disposent d'écoles, où de nouvelles écoles sont nécessaires, et où il est possible d'optimiser l'utilisation des écoles existantes pour libérer des ressources. De plus, des BG ont parfois été mis en place sur la base de normes et standards régissant la création et la dotation en personnel d'un BG qui ne se basaient pas sur des critères de besoins et/ou de durabilité.

humaines, administratives et financières, ainsi que des plans et des mesures d'urgence. Le Projet aura recours aux technologies de l'information et renforcera les capacités d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les plans dans les dix provinces. Le projet a entrepris également la révision des organigrammes des BG ainsi que les normes et standards relatifs à leur création et à leur fonctionnement, pour s'assurer que les BG sont créés et sont dotés de personnel sur la base de besoins réels, et qu'ils sont économiques et soutenables.⁵

Pour créer les bases d'un environnement scolaire sécurisé et inclusif (IDL 4), le MEPST a révisé et adopté un Code de bonne conduite (CdC), s'appuyant sur le CdC existant et sur le règlement administratif déjà en vigueur pour les fonctionnaires. Il a précisé les comportements interdits tels que les violences sexuelles, physiques et émotionnelles, ainsi que la discrimination, et en a défini le cadre de responsabilisation et d'intervention, y compris les sanctions en cas de non-respect des interdictions. La signature du Code de bonne conduite est en cours et elle concerne tous les enseignants des écoles primaires publiques. En outre, le MINEPST a nommé un point focal féminin (PF) qui est la référence pour les plaintes EAS/HS (exploitation sexuelle et abus et harcèlement sexuels). Ce Point focal fait partie intégrante du MGP (mécanisme de gestion des plaintes) global, soutenu dans le cadre de la Composante 3. Au niveau de l'école, un Point Focal féminin, membre du comité local de gestion des plaintes, en cours d'installation, gèrera les cas signalés de EAS/HS et de violences, s'assurant que leur divulgation est sûre et confidentielle, fournissant un soutien psychosocial de base et orientant les cas d'agression sexuelle vers des soins médicaux d'urgence. Enfin, le Projet soutiendra la sensibilisation à des services scolaires sécurisés et inclusifs.

Composante 2 : Etablir les bases d'une éducation de qualité (équivalent à 290 millions de dollars US)

Cette composante vise à améliorer la qualité de l'enseignement primaire public gratuit dans les dix provinces. Le décaissement des fonds dans le cadre de cette composante sera subordonné à la mise en œuvre par le gouvernement d'actions essentielles pour améliorer (i) la qualité de l'environnement scolaire et (ii) la qualité des enseignants et directeurs d'école nouvellement recrutés dans les dix provinces.

Les objectifs, sous cette composante, seront atteints par le biais des ILD (indicateurs liés au décaissement). Plus précisément, le déblocage de 290 millions de dollars US de fonds AID sera lié à trois ILD :

- ILD 5 (trois RLD) : Développer et mettre en œuvre un programme de frais de fonctionnement équitable,
- ILD 6 (trois RLD) : Élaborer et mettre en œuvre un programme de recrutement fondé sur le mérite pour les nouveaux enseignants,
- ILD 7 (trois RLD) : Élaborer et mettre en œuvre un programme de recrutement fondé sur le mérite pour les nouveaux directeurs d'école

Pour améliorer la qualité de l'environnement scolaire (ILD 5), le Projet développera et mettra en place un programme de frais de fonctionnement équitables. Les frais de fonctionnement seront utilisés, entre autres, pour acheter du matériel d'enseignement et d'apprentissage, entretenir les installations scolaires et permettre aux écoles de répondre aux risques climatiques. Le montant des frais de fonctionnement sera déterminé à l'aide d'une formule équitable. Le programme sera piloté, évalué et déployé dans les dix provinces. Afin de s'aligner sur le programme, le Gouvernement révisera en parallèle le cadre légal et

⁵Les cibles de redéploiement mettront la priorité sur l'affectation des employés des BG qui étaient auparavant enseignants, afin de les envoyer dans des écoles où l'afflux d'inscriptions résultant de la politique de gratuité dépasse largement les capacités des écoles et affaiblit la qualité de l'éducation.

réglementaire régissant les frais de fonctionnement des écoles. Les capacités de gestion des principaux acteurs locaux seront renforcées, et particulièrement celles des directeurs d'école et des Comités de gestion des écoles (COGES), pour leur permettre de gérer le budget, de travailler en étroite collaboration avec la communauté et de lui rendre compte de leurs actions de manière transparente. Le programme renforcera aussi les capacités du personnel de supervision et du personnel de gestion financière aux niveaux central, provincial et local, afin de soutenir le fonctionnement, la supervision et l'élaboration des rapports relatifs au programme de frais de fonctionnement des écoles. Il prévoira également la participation des citoyens, en s'appuyant sur les institutions existantes telles que les Comités de parents d'élèves (COPA). La formule pour l'affectation des frais est élaborée et sera expérimentée dans une province pilote avant de la généraliser sur les 10 provinces. Un plan de renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux a été élaboré assorti du manuel d'utilisation.

*Afin d'améliorer la qualité des enseignants et directeurs d'écoles primaires (ILD 6 et 7), le Projet va développer et mettre en place un programme de recrutement des enseignants d'école primaire et des directeurs d'école primaire fondé sur le mérite qui comprendra notamment des concours pour les candidats, une sélection basée sur les résultats et une plus grande participation des femmes. Le projet soutiendra l'élaboration d'un concours valide ainsi que de mécanismes permettant qu'il soit donné et noté de façon fiable. Quand cela sera possible, le programme fondé sur le mérite aura recours aux technologies de l'information (*e-recrutement*) pour promouvoir une utilisation efficiente des ressources, rendre possible une notation rapide et correcte et accélérer le traitement des informations pour la prise de décision. Cela inclura également des règles régissant l'utilisation des résultats des tests dans la sélection des candidats. Le programme sera piloté, évalué et déployé dans les dix provinces. Le cadre légal et réglementaire sera révisé pour qu'il soit aligné sur ce programme. Le programme s'accompagnera d'une campagne visant à promouvoir la participation des candidates féminines, en vue d'augmenter le nombre de postes d'enseignants et de directeurs d'école primaire tenus par des femmes.*

Composante 3. Renforcer les systèmes pour l'atteinte des résultats (équivalent à 100 millions de dollars US).

L'objectif de cette composante est de soutenir la réalisation de l'ODP (objectif de développement du projet) et le renforcement global des capacités du secteur. Cela implique de renforcer les systèmes nationaux relatifs aux ressources humaines, à la gestion de l'information et à la gestion des finances publiques. Cette composante favorise également la participation des citoyens, un environnement scolaire sécurisé et inclusif et une gestion globale renforcée du secteur.

Cette composante est focalisée sur la fourniture d'intrants et n'utilise pas d'ILD. Elle comprend l'assistance technique et l'équipement nécessaire pour soutenir la réalisation de l'ODP. Elle est organisée en trois sous-composantes.

Sous-composante 3.1 Renforcement des systèmes essentiels. Les objectifs de cette sous-composante sont de s'assurer que les ressources humaines sont gérées efficacement et de manière efficiente, que les données du système de gestion de l'éducation sont fiables et disponibles au niveau national en temps opportun, et que les budgets sont en cohérence avec les politiques établies et sont exécutés efficacement.

Pour garantir la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, le Projet aidera le MINEPST dans la révision et le renforcement de ses politiques relatives, entre autres, aux procédures de recrutement, aux formules de rémunération, aux cadres de compétences, aux descriptions de postes, aux parcours professionnels et aux plans de renforcement des capacités pour les enseignants et le personnel administratif. Deux services essentiels impliqués dans la gestion des Ressources Humaines, à savoir le SECOPE et la DIGE, feront l'objet d'une analyse fonctionnelle et un soutien sera apporté pour permettre

d'en suivre les recommandations, notamment en matière de renforcement des capacités, de renforcement des procédures opérationnelles et le cas échéant, pour revoir les structures organisationnelles et les profils de fonction.

Afin de s'assurer de la mise à disposition en temps opportun de données de gestion fiables, le projet œuvrera à renforcer deux systèmes de données nationaux : le système permettant de générer le registre du personnel et le SIGE. En ce qui concerne le registre du personnel, le projet a organisé un audit du personnel et des institutions inscrits sur les listes de paie (pour les salaires du personnel des écoles primaires et des BG) et pour les frais de fonctionnement des écoles. Par ailleurs, il introduira une automatisation (à base de TIC et soucieuse du climat) de la collecte et de la transmission mensuelle des données du personnel (*registre électronique*), auprès de 565 antennes décentralisées qui fonctionnent encore avec des méthodes manuelles. Enfin, le Projet soutiendra le développement et la mise en œuvre d'outils basés sur les TI (*ID numérique des enseignants*) pour permettre l'identification biométrique des enseignants.

Concernant la SIGE, le projet introduira un système d'information électronique (*e-SIGE*) qui informatisera la collecte et la transmission de données. Le questionnaire annuel du recensement sera d'abord renforcé pour combler les lacunes importantes en matière d'information, notamment pour appréhender divers aspects de l'inclusivité (par exemple, l'accès et la participation des enfants handicapés). Le système sera construit sur un schéma de regroupement dans lequel chaque groupe sera doté des tablettes et dont les directeurs se rencontreront tous les ans pour enregistrer et transmettre les données de recensement des écoles. Dans les cas où cela est nécessaire, l'école leader disposera d'équipements de rechargement électrique et d'une liaison réseau, ainsi que d'outils permettant la géolocalisation de toutes les écoles du groupe. Tous les Directeurs seront formés à l'utilisation du système, tout comme les responsables locaux de l'éducation. La Direction technique responsable de la SIGE sera équipée en matériels de TI et de solutions logicielles sécurisées pour garantir le traitement et le stockage des données (sauvegarde incluse) et recevra une assistance technique pour soutenir la conception du système. Celui-ci comprendra, pour les décideurs et autres parties prenantes, des interfaces et tableaux de bord conviviaux pour encourager une prise de décision basée sur les faits et une meilleure compréhension du système par les parties prenantes. Le système utilisera des codes d'identification permettant de faire des recoupements avec d'autres bases de données. Le Projet soutiendra le renforcement des capacités des décideurs et des autres parties prenantes pour l'utilisation de l'interface. Les données du système d'éducation seront rendues publiques.

Afin de renforcer les capacités de gestion financière, le projet va soutenir le MINEPST dans l'amélioration de la préparation, de l'exécution et des contrôles du budget par notamment : (i) une revue du processus de préparation du budget pour s'assurer qu'il reflète les priorités sectorielles au niveau du processus d'allocation comme de l'exécution, combinée avec un renforcement des capacités pour la préparation du budget, (ii) un soutien à la préparation du plan budgétaire de l'éducation suivant la structure du CDMT, (iii) la conception d'un système de suivi pour l'exécution du budget aux niveaux central et provincial, avec des indicateurs pour la supervision des dépenses des écoles et une simplification des obligations de déclaration des dépenses par les écoles, (iv) la révision et la rationalisation de l'ensemble des contributions scolaires des parents, (v) le renforcement des capacités du MEPST et des autorités provinciales en matière de planification budgétaire, d'exécution, d'approvisionnement, de contrôle interne et d'audit et de gestion des investissements publics, et (vi) l'amélioration de la transparence et de la traçabilité des budgets par un renforcement des capacités dans la DAF au niveau central et des administrations provinciales, et par la diffusion d'informations sur le budget qui soient claires et compréhensibles par la population et par la création de mécanismes pour la participation et la

surveillance par les citoyens des dépenses du budget de l'éducation, notamment en ayant recours à la technologie.

Sous-composante 3.2 : Assurer des écoles sécurisées et inclusives et l'engagement des citoyens. Cette sous-composante vise à jeter les bases de la création d'environnements **sécurisés** et inclusifs dans les écoles primaires, et à faire porter davantage la voix des citoyens et renforcer leur participation au soutien apporté par le Projet à la politique de gratuité scolaire.

Le projet mettra en place un mécanisme de gestion des plaintes t (MGP) à deux volets, afin de permettre aux parties concernées de soumettre des plaintes et demander réparation quand elles estiment que les interventions du projet ont eu un impact négatif. Le MGP incorporera des canaux spécifiques pour les plaintes liés aux exploitations et abus sexuels et au harcèlement sexuel (EAS/HS) qui permettent la dénonciation/signalement, la réception, la documentation, l'intervention et la gestion en toute sécurité et confidentialité des plaintes relatives aux EAS/HS, en utilisant un approche centrée sur les droits des survivant(e)s. *Au niveau national*, le Projet soutiendra l'opérationnalisation d'une plateforme mobile permettant aux utilisateurs de passer des appels et d'envoyer des SMS gratuits, par le biais d'une ligne verte. Cette plateforme mobile s'appuiera sur le pilote « *Allô école* », en étendant la zone de couverture, et en renforçant la structure de gestion de la plateforme au niveau national, ainsi qu'en consolidant les capacités techniques des points focaux du MGP au sein du MINEPST au niveau national, provincial et local. Les opérateurs du MGP seront spécialement formés à la prise en charge et à la gestion des plaintes relatives aux EAS/HS, y compris pour orienter les victimes vers des services locaux de prise en charge, et pour rapporter les cas au service MINEPST compétent, en fonction du cadre établi de responsabilisation et d'intervention. La plateforme Allo-Ecole inclura également des mécanismes pour soutenir les personnes avec handicaps, et les opérateurs seront formés pour les aider en leur fournissant des informations sur les ressources à leur disposition et les personnes à contacter. Une campagne de communication sera développée et mise en œuvre tout au long du Projet pour sensibiliser les parties prenantes et pour que celles-ci comprennent et s'approprient mieux le MGP.

Au niveau local, le projet mettra en place un comité MGP composé d'acteurs locaux, comprenant au moins une femme. Le comité examinera et apportera une réponse aux plaintes soumises au niveau de l'école et, le cas échéant, transmettra les cas complexes aux points focaux MGP concernés dans les sous-provinces éducationnelles du MINEPST (Sous-PROVED). Les points focaux au niveau de l'école seront formés pour pouvoir traiter les plaintes conformément au cadre de responsabilisation et d'intervention, notamment sur la manière de recevoir les plaintes, de fournir un soutien psychosocial de base et d'orienter les cas d'agression sexuelle vers les soins médicaux d'urgence. Le projet soutiendra également des séances de sensibilisation des parties prenantes locales afin de promouvoir la non-violence et l'inclusion, et d'expliquer les sanctions en cas de non-respect, le processus de suivi mis en place et la manière de déposer des plaintes. Le projet financera une campagne de sensibilisation complémentaire, qui sera menée à travers les radios locales et sera axée sur la promotion de l'inclusion et la réponse aux EAS/HS. En ce qui concerne les services aux victimes de violences EAS/HS, le projet financera également un soutien psychosocial, une orientation vers des soins médicaux en cas d'agression sexuelle dans les dix provinces, et l'achat et le pré-positionnement de kits de prophylaxie post-exposition (PPE) dans les provinces de Kinshasa, Kwilu et Congo Central.⁶

⁶Le Programme exploitera les services psychosociaux et médicaux soutenus dans le cadre du Projet de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre financé par la Banque mondiale (P166763) pour le Nord et le Sud-Kivu, et des agences externes seront engagées en sous-traitance dans le cadre du Projet pour couvrir les huit provinces restantes. Concernant les kits PPE, l'agence USAID les finance actuellement dans les sept provinces restantes.

Les mesures de prévention et de réponse EAS/HS ont été introduites de manière échelonnée. À la phase « Entrée en vigueur du Projet » (Phase 0), la ligne verte 495555 gérée par le FNUAP, est opérationnelle. Elle dispose d'un call center, pour orienter les plaintes EAS/HS vers les services de soutien d'urgence existants. Au cours de la Phase 1, le projet a développé et validé un code de conduite à signer par tous les enseignants dans les zones de mise en œuvre du projet dans le premier trimestre de 2022. La signature des codes sera vérifiée par un audit tiers. Au cours de cette phase, le projet a également mis à jour la cartographie des services VBG et mettra en place, par le biais de sous-contrats établis par le FNUAP, de contrat de sous-traitance avec des services de prise en charge comblant les lacunes identifiées lors de la cartographie. En plus de l'achat et du pré positionnement de kits de prophylaxie post-exposition (PEP) dans trois provinces où ils manquaient, les procédures pour la réception et réponse aux plaintes d'EAS/HS ont été finalisées, permettant une réponse protégeant les droits, la confidentialité et la sécurité des survivant(e)s. Dans la Phase 2, le soutien au niveau des écoles sera opérationnel, y compris un point focal féminin formé et une sensibilisation accrue des membres de l'école et de la communauté, et complété par des messages à grande échelle dans les médias. À mesure que la capacité locale de réception et réponse aux plaintes d'EAS/HS et fourniture d'un soutien de base aux survivantes sera développée au cours de la Phase 2, le Projet réduira graduellement les services d'agence externes mis en œuvre au cours de la Phase 1. Dans le cadre de cette dernière phase, un moniteur tiers sera recruté pour surveiller la mise en place des activités d'atténuation des risques d'EAS/HS et identifier des éventuels défis. Les détails de ce calendrier échelonné ainsi que l'ensemble des mesures soutenues par le projet pour prévenir les EAS/HS dans l'éducation sont fournis à l'Annexe 4 du PAD et mis à jour dans le PEES revus.

Une stratégie d'engagement et de communication est en cours d'élaboration et lancée pour : (i) garantir l'accès des citoyens à l'information et encourager un large soutien public à la mise en œuvre de la politique de gratuité scolaire ; (ii) favoriser une communication bidirectionnelle transparente ; et (iii) intégrer les retours d'information des parties prenantes dans les interventions du projet afin d'améliorer la gouvernance du système scolaire. Le projet identifiera mobilisera des influenceurs clés, des leaders religieux et des « champions de l'éducation » (qui constitueront un Conseil consultatif) pour faire avancer le programme de gratuité scolaire. Le Conseil consultatif sera diversifié et représentatif en matière de genres, de handicap et de minorités ethniques. Une campagne de changement des comportements (CCC) sera entreprise en coordination avec des campagnes de sensibilisation ; elle s'attaquera aux obstacles au changement, défendra les avantages des réformes éducatives et traitera des normes préjudiciables en matière de genre et de handicap.

Le Projet soutiendra le contrôle indépendant des mesures visant à promouvoir la sécurité et l'inclusion mises en œuvre dans le cadre de cette composante, à travers une série continue de contrôles ponctuels aléatoires, conformément à l'approche dite de « Suivi itératif des bénéficiaires ». Ce processus signalera les zones où les mesures en matière de EAS/HS nécessitent des actions correctives, qui seront traitées grâce à un suivi complémentaire du projet.

Sous-composante 3.3 Gestion de projet et CERC. Les objectifs de cette sous-composante sont d'assurer une mise en œuvre efficiente et efficace du projet et de faire face aux urgences.

3.3.1 Soutenir la gestion, le suivi et l'évaluation du Projet. L'objectif de cette sous-composante est de s'assurer que les compétences et les systèmes sont en place pour atteindre les résultats du Projet, tout en respectant les exigences et les mesures de sauvegarde institutionnelles, notamment celles liées aux fonctions fiduciaires et au suivi, aux rapports et à l'évaluation, ainsi qu'à la vérification des RLD. La sous-composante financera des services de conseil, une assistance technique et le renforcement des capacités (équipements compris) pour les institutions responsables d'atteindre les ILD et les indicateurs de l'ODP. Elle financera les coûts de fonctionnement du projet, et notamment les coûts associés à l'embauche ou au

détachement du personnel et aux contrats d'assistance technique pour l'équipe de coordination du projet (ECP), les coûts des équipements et de supervision (transport et indemnités journalières et les coûts opérationnels supplémentaires encourus par le SECOPE, la DIGE, la DAF, la DRH, la DIFORE et les autres départements associés au travail du personnel ou des assistants techniques dans la mise en œuvre du projet. Enfin, la composante financera les activités de suivi, d'évaluation et d'élaboration de rapports ainsi que la vérification par les parties tierces des ILD.

3.3.2 Composante d'intervention d'urgence contingente [CERC] [0,00 USD]. Une CERC sans coûts sera incluse dans le projet proposé conformément à la politique de Financement des projets d'investissement [FPI] de la Banque mondiale [paragraphe 12 et 13] pour les projets se trouvant en besoin urgent d'assistance ou en manque de moyens. Elle permettra la réaffectation rapide des revenus du projet en cas de catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme, ou en cas de crise ayant provoqué, ou risquant de provoquer incessamment un revers économique majeur et/ou un impact social majeur.

1.5 Résumé des activités antérieures de mobilisation des parties prenantes

Plusieurs consultations, avec la participation de la Banque mondiale, avec diverses parties prenantes dans le cadre de la préparation du Projet PERSE, ont été tenu dans une période de 5 mois (Septembre 2019 à Janvier 2020) par l'équipe de préparation du projet du Ministère de l'Education Primaire, Secondaire et Technique (MEPST). Il est important de noter que toutes les parties prenantes ont manifesté leur appui favorable à cette nouvelle démarche entreprise par le gouvernement de la RDC et sont prêts à mettre tous les efforts nécessaires pour sa réussite.

Les consultations ont été regroupés en 5 groupes différents comme suit et se sont tenues au Secrétariat Permanent d'Appui et de Coordination du Secteur de l'Education (SPACE):

- De Septembre 2019 à Janvier 2020, l'équipe de préparation du projet du MEPST et la Banque mondiale ont tenu des consultations avec le Service de Contrôle de la Paie des Enseignants (SECOPE), la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Primaire, Secondaire et Technique (DRH/MEPST), la Direction des Affaires Financières du Ministère de l'Education Primaire, Secondaire et Technique (DAF/MEPST) ainsi que la DIFORE – BG. Les différentes questions soulevées lors de ces rencontres portaient essentiellement sur l'inquiétude du paiement des salaires des enseignants ainsi que les frais de fonctionnement des écoles. Il a également été soulevé la question de la mise à la retraite des enseignants qui ont passé l'âge de la retraite.
- De novembre à décembre 2019, l'équipe de préparation du projet du MEPST et la Banque mondiale ont tenu une série de consultations avec les représentants des écoles conventionnées dont les catholiques, protestants, salutistes, kimbanguistes et islamistes, le comité des parents (COPA), les syndicalistes, SYECO pour en citer un, la société civile (CONEPT, OIE et autres) qui ont manifesté des inquiétudes sur le terrain tel que le surpeuplement des salles de classes du à la gratuité de l'enseignement, le paiement des enseignants qui ne figurent pas sur la liste des enseignants payés par l'Etat et la mise à la retraite. La question de la qualité de l'enseignement a également été soulevé du au surpeuplement des salles de classes.
- Quelques consultations ont eu lieu avec la présidence de la république qui a soulevé certaines questions concernant la transparence des données au niveau des divers services d'administration du MEPST, la bonne gouvernance ainsi que nouvelles unités (enseignant ne figurant pas sur la

liste de paie de l'Etat). Ces consultations ont été présidées par le Directeur de Cabinet Adjoint à la Présidence ainsi que quelques conseillers faisant parti du Collège Education à la Présidence. Ces consultations se sont tenues sur une période allant d'Octobre 2019 à Janvier 2020.

- De Septembre 2019 à Janvier 2020, des consultations regroupant différents représentants des partenaires techniques et financiers dont l'USAID, DFID, AFD, UNICEF, l'ambassade de Belgique, l'ambassade de France ont ressorti certaines questions/inquiétudes concernant la soutenabilité de cette politique de gratuité de l'enseignement. Est-ce que le gouvernement de la RDC sera en mesure de palier à ce besoin ? La qualité de l'enseignement aussi a été mentionnée lors de ces discussions.
- Au mois de janvier 2020, avec l'appui du département de communication de la Banque mondiale, l'équipe de préparation du projet du MEPST a tenu des consultations avec plusieurs médias. Certaines questions/inquiétudes concernant la perception de cette politique de gratuité au niveau des parents, élèves, enseignants et même parmi certaine entité du gouvernement qui diverge à tous les niveaux. Il a été soulevé lors de ces consultations, l'importance de communiquer d'une manière efficace afin que tous les groupes de la population soient informés. Présent lors de ces consultations, pour en citer quelque uns, Top Congo FM, Actualité.cd et Radio Okapi. Pour palier et répondre aux différentes inquiétudes et questions soulevées lors des diverses consultations, le projet a prévu de mettre en place un système d'indicateur liés aux décaissements qui sera rattache à un résultat que le gouvernement à travers le Ministère de l'Education Primaire, Secondaire et Technique devra achever. Ceci permettra d'assurer l'avancement de certaines réformes.

Les consultations du public ont eu lieu pour l'évaluation de la mise en œuvre du projet dans 7 provinces notamment le Kasai, la Province du Kwilu, le Kongo central, le Kasai central, le Kasai oriental, le Nord - Kivu, le Sud Kivu, le Kongo -central ainsi que la ville province de Kinshasa.

1.6 Consultations sur le PMPP

Des consultations sur l'approche et le contenu du PMPP ont eu lieu dans 10 provinces couvertes par le projet. Au départ du projet, elle a eu lieu à Kinshasa, par la suite, elle était étendu dans les provinces : du Kasai, du Kasai central, du Kasai oriental, du Nord-Kivu, du Sud Kivu, du Kongo -central, de l'Ituri, Lomami et le Kwilu. Les représentants des provinces éducationnelles, les organisations de la société civile, les organisations féminines, les acteurs du secteur privé ainsi que les autorités des entités provinciales, etc. y ont pris part en vue d'échanger sur les activités du projet et les mesures d'atténuation des impacts proposées pour enfin recueillir leurs préoccupations et les prendre en compte dans la mise en œuvre du projet. Les préoccupations ainsi collectées serviront à la mise en place d'*un plan de communication sur l'évolution de la mise en œuvre du projet* d'une part et d'autre part, pour la promotion de la politique de la gratuité du Gouvernement. Les attentes, les besoins prioritaires, les suggestions et recommandations exprimés par les parties prenantes se résument comme suit :

- Instauration du système de lavage des mains au savon ou à la cendre ;
- Construction et entretien des latrines hygiéniques ;
- Consommation de l'eau potable à l'école ;
- Clôtures des écoles avec les moyens de bord (bambou) ;
- Surveillance des élèves pendant et durant la récréation ;
- Sensibiliser les élèves sur les mesures hygiéniques, sécuritaires et sanitaires ;

- Signatures d'une convention médicale entre l'école et les structures sanitaires pour la prise en charge de l'école en cas d'incident grave ;
- Construction des latrines modernes ;
- Prise en charge de la sentinelle par les frais de fonctionnement ;
- Assainissement de l'environnement scolaire ;
- Doter aux écoles des moyens de transport pour l'acheminement des enfants à la maison après les premiers soins ;
- Donner une nourriture équilibrée à l'enfant ;
- Mettre quelqu'un à la disposition de l'enfant afin de les accompagner sur le chemin de l'école ;
- L'état doit prévoir le système de sécurité ;
- La sensibilisation contre les violences physiques, psychologique, économique et sexuelle ;
- Dénoncer le cas VBG/EAS-HS dans les 24h ;
- Vulgarisation du numéro vert 495555 sous la gestion de l'UNFPA et 178 du Ministère;
- Référer la survivante dans une structure locale de prise en charge selon les besoins ;
- Assurer le suivi et la mise en application des mesures de lutte contre les violences
- Mettre fin à l'impunité ;
- Eviter la discrimination dans le milieu scolaire, punir et sanctionner sévèrement les auteurs des violences sexuelles ;
- Interdiction d'utilisation des élèves aux écoles dans les travaux lourds ;
- Des cas de Harcèlement sexuel des élèves filles et aussi l'enseignante non dénoncés en milieu scolaire ;
- Manque des cantines en milieu scolaire pour la prise en charge des enfants ;
- Manque de l'information sur la question relative au VBG ;
- L'ivresse des enseignants en milieu scolaire ;
- Manque de descente de terrain régulière par le COPA en milieu scolaire ;
- Interdiction de l'utilisation des téléphones par les enfants en milieu scolaire ;
- Sécuriser le dénonciateur ;
- Mettre sur pied un cadre de concertation pour la prise en charge holistiques des victimes de VBG ;
- La non-participation des Syndicat dans le processus de sensibilisation sur la signature de code de bonne conduite pour le personnel enseignant ;
- Il faut sensibiliser les élèves et les personnels sur toutes sortes des violences et informer la hiérarchie en cas de violence et veiller à ce que les auteurs soient punis conformément aux textes du pays ou au règlement de l'école ;
- Mettre à l'école en enclot ;
- Tout enfant tel qu'il est, a droit à l'éducation sans discrimination ;
- Instituer un comité de gestion des conflits au niveau de l'école ;
- Engager les nouveaux enseignants ;
- Procéder à la mécanisation des NU ;
- Construction des nouvelles salles de classe ;
- Chaque école doit faire un plan de développement et opérationnel ;
- Pour la sécurité des enfants dans le milieu éducatif, l'enseignant doit contrôler ses élèves durant toutes heures de service c'est-à-dire le surveiller même pendant la récréation et consulter aussi d'autres enseignants dans la surveillance en milieu scolaire ;
- L'école doit creuser les puits à ordures ;
- Spoliation de terrain de l'école ;
- Combattre le tribalisme dans le milieu éducatif dans tous les niveaux ;
- Appliquer la politique de non originaire ;
- Œuvrer davantage pour l'effectivité de la gratuité ;

- Renforcer la notion des financements innovants ;
- Renforcer le mécanisme de suivi et évaluation et capitaliser les leçons apprises ;
- Donner un salaire décent aux acteurs éducatifs ;
- Agréer des écoles en fonction des besoins du milieu ;
- Prendre les arrêtés de la modification de structures des écoles à effectifs pléthoriques ;
- Encourager la création des écoles privées ;
- Lutter contre la privatisation des écoles reconnues comme publiques ;
- Mobiliser davantage les communautés scolaires pour l'effectivité de la gratuité
- Renforcer le mécanisme de suivi et évaluation et capitaliser les leçons apprises
- Régler la question des Nouvelles Unités et des Non-Payés
- Tenir compte des besoins réels des communautés pour la création des écoles Prendre les arrêtés de la modification de structures des écoles afin de palier à la question des effectifs pléthores
- Mettre en place un programme structuré pour l'accompagnement de la politique de la gratuité
- Régler, une fois pour toute, la problématique des enseignants et des écoles fictifs
- Promouvoir l'éthique dans le système scolaire et la dimension de la motivation du personnel
- Renforcer les infrastructures scolaires adaptées à toutes les catégories d'élèves
- Promouvoir les espaces d'échange structurés pour le suivi de la mise en œuvre de la gratuité
- Renforcer la sensibilisation des communautés pour l'appropriation de la politique de la gratuité et des projets qui accompagnent
- Renforcer la gouvernance du système dans son ensemble (Qualités et compétences des acteurs, respect des textes)
- Renforcer les mesures d'hygiène et assainissement en milieu scolaire notamment en nombre de latrines
- Renforcer l'accès et la qualité des points d'eau
- Dépolitisation de l'enseignement
- Avoir un plan de contingence pour faire face aux éventuelles catastrophes naturelles
- Renforcer le contrôle de viabilité des écoles
- Respect de la carte scolaire
- Construire les infrastructures scolaires
- Réhabiliter le personnel ouvrier dans les écoles
- Recruter les enseignants
- Appuyer en équipements et matériels didactiques et les enseignants spécialisés
- Sensibiliser et former les parents des enfants des sourds muets en langue des signes des sourds pour faciliter la communication et éviter la stigmatisation,
- Construction des installations sanitaires
- Gestion des ordures

A l'issue des consultations récentes du mois de février 2022, les parties prenantes ont réitéré la quasi-totalité de leurs opinions et ont, par ailleurs, émis leurs principales préoccupations notamment sur la santé, l'hygiène, la gestion des conflits et la problématique de décongestionner les salles de classe, de recruter les enseignants, et la violence en milieu scolaire spécifiquement les questions d'EAS/HS.

2. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

Au regard de l'étendue de la zone du projet et la diversité des activités, une gamme variée des parties prenantes ont été consultées dans 9 de 10 provinces couvertes en tenant compte, pour certaines, des impacts du projet sur elles, leur niveau de participation et pour d'autres, leur influence dans la mise en œuvre du projet.

Tableau 1: Groupes des parties prenantes à consulter

Les parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement, par le projet PERSE	Individus, groupes vulnérables ou défavorisés	Parties prenantes qui participent à la mise en œuvre du projet PERSE	Acteurs ayant une influence sur la mise en œuvre du projet PERSE
<ul style="list-style-type: none"> - Personnel enseignant - Syndicats des enseignants - Parents - Associations des Parents d'élèves - Communautés environnantes des écoles primaires Gestionnaires des écoles publiques (non-conventionnées) - Coordination des écoles conventionnées - Promoteurs des écoles privées - Ecoliers - Infirmiers - Chefs des zones santé - Fournisseurs d'équipement aux écoles - Organisations de la Société Civile - Femmes Vendeuses/ commerçantes - Hommes Vendeurs/ commerçants - Cantines scolaires/Nutritionnistes - Police -Police de la protection des enfants de lutte contre les violences faites aux femmes l - Police responsable pour la circulation routière - Agent de transport (bus, taxi, taxi-moto) - Personnel des écoles Mécanisées - Personnel des écoles non-Mécanisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Femmes mères de famille - Enfants chefs de ménage - Filles - Filles mères ou enceintes - Personnes vivant avec handicap (enfants et parents vivant avec handicap, parents des enfants vivant avec handicap) - Peuple autochtone (Parents, enfants, femmes et filles) - Familles ou enfants déplacés - Familles ou enfants réfugiés - Famille ou enfants retournés - parents vivant avec VIH 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel du projet (Spécialistes provinciaux) - Agents responsables pour le recensement et la collecte des données (Personnel de SIGE) - Unité de Gestion du Projet (ECP) - Spécialiste environnemental et social du projet - Spécialiste en VBG/EAS/HS - Comité de pilotage - Autres partenaires techniques travaillant sur le projet - ONGs locales, nationales et internationales - Contractants ou sous-contractants (Secteur privé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Médias - Organisations confessionnelles - Les divisions provinciales des Affaires sociales, du Genre et de la jeunesse. - Institutions étatiques qui s'occupent des questions liées au genre ou aux VB - Autres partenaires techniques ou financiers travaillant dans le secteur (Bailleurs de fonds, ONGs locales, nationales et internationales.

2.1 Parties touchées

Les parties touchées sont des individus, groupes, populations locales et autres parties prenantes susceptibles d'être affectées par les activités du projet, directement ou indirectement, positivement ou négativement. Le PMPP doit se focaliser en priorité sur les personnes touchées directement et négativement par les activités du projet.

2.1.1 Parties prenantes institutionnelles (Administrations locales, les directions provinciales de l'EPST, les élus locaux et nationaux, les gestionnaires des écoles, le personnel enseignant,

2.1.2 Bénéficiaires

- Direct : - Elèves
 - Personnel enseignant
 - Syndicats des enseignants
 - Parents
 - Association des parents d'élèves
 - Communautés/Habitants situés à proximité des écoles primaires
 - Administrateurs des écoles publiques (non conventionnées)
 - Administrateurs des écoles conventionnées
 - Centre de santé
 - Comité des Parents
 - Etc,
- Indirect : Communauté, Commerçants, PME, transporteurs, etc.

2.2 Individus, groupes défavorisés ou vulnérables

Lors des consultations du public , les femmes et les filles mères ou enceintes, les personnes de troisième âge, les personnes avec handicap ou avec VIH ainsi que les parents des enfants vivant avec handicap, les filles, les personnes analphabètes, les femmes enceintes, les femmes chef de ménage ,les veuve(s), veuf (s), les réfugiés, les déplacés, les retournés, , les albinos, les communautés pauvres ainsi que les populations autochtones, ont pris part au dialogue communautaire et participatif sur les activités du projet et les impacts susceptibles sur leurs vies ainsi que sur les communautés . Des approches spécifiques ont été utilisées pour donner à chaque catégorie la possibilité de participer mais surtout de faire entendre sa voix. Il s'agit notamment des focus group avec les femmes, les forums sectoriels pour les groupes spécifiques.

2.3 Autres parties concernées

Tenant compte leur niveau d'influence dans la vie communautaire, sur la mise en œuvre des activités ou encore ayant un intérêt quelconque sur les activités du projet, les acteurs ci – après ont été consultés, il s'agit de :

- Représentants de l'administration locale (Chefs de quartier, bourgmestres, chefs de localité, maires, cadres de l'Administration publique)
- Leaders communautaires ;
- Les acteurs des organisations de la société civile, en particulier celles du cluster éducation, de défense des droits des femmes/filles et des droits de l'enfant et des communautés environnantes des écoles ;
- Les associations ayant une connaissance plus approfondie des caractéristiques environnementales et sociales de la zone du projet et des populations avoisinantes, ayant une capacité dans l'identification des risques
- Les associations des jeunes ;
- Les associations des transporteurs (Taxis et taxi-motos) ;
- Les médias

3. MOBILISATION / ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

3.1 Objectifs

Les objectifs de la mobilisation des parties prenantes sont de :

1. Renforcer le dialogue communautaire et participatif autour du projet afin d'une mobilisation effective des parties ;
2. Etablir des mécanismes d'interaction avec elles (groupes et parties) en vue de partager, en **temps voulu et de manière compréhensible, accessible et appropriée** l'information pertinente sur le projet.

Les réunions de consultation des parties prenantes ont eu lieu dès la phase préparatoire du projet (à Kinshasa) afin de fournir des recommandations et mesures utiles pour le recadrage du présent document et ont été étendues dans d'autres provinces concernées par le projet pour l'actualiser en prenant en compte les avis et considérations des parties prenantes.

Le Plan de mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) sera analysé et mis à jour tout au long du cycle de vie du projet. Sur base de la dynamique du contexte de mise en œuvre, des réajustements du PMPP seront faits afin d'orienter toute décision majeure dans la conception du projet.

3.2 Méthodes de mobilisation de parties prenantes

Vu la nécessité d'une adhésion large autour de ce projet, une approche de communication mobilisatrice, informative, responsabilisante et interactive sera mise en œuvre, en vue de susciter et maintenir l'engagement des parties prenantes au projet de la gratuité de l'enseignement de base en RDC. Différentes méthodes de mobilisation soutiendront ce processus, il s'agit : • de la diffusion des messages, • des échanges d'information, • des partages de connaissances, et d'expériences, • des opportunités de dialogue interactif, • l'apprentissage de savoirs et pratiques et l'élaboration d'un consensus. Ainsi les différentes méthodes ci-après seront utilisées :

- 1) Les Réunions d'information et de concertation avec les décideurs : autour d'un ordre du jour structuré, l'équipe mettra sur table les principaux éléments stratégiques et de risque qui peuvent être discutés avec les décideurs et les personnes influentes dans le but d'atténuer les risques de manière proactive ;
- 2) Les « Focus groups » serviront à collecter les opinions des groupes spécifiques sur les questions pertinentes en lien avec les activités du projet.
- 3) Les Forums sectoriels : serviront à informer les groupes spécifiques pour susciter et maintenir leur engagement dans le processus de mise en œuvre du projet.
- 4) Les Forums communautaires : permettront d'échanger avec les différents segments de la communauté sur leurs préoccupations et attentes en vue du partage adéquat des renseignements sur les projets. Pour plus d'efficacité, ces forums communautaires devraient veiller à l'utilisation de la langue du milieu et à la diversité des parties prenantes, notamment, la participation des

femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables dont les personnes avec handicaps, les peuples autochtones, etc.

3.3 Stratégie proposée pour la dissémination de l'information

La dissémination de l'information sera soutenue par un plan intégré de communication avec 3 sous composantes, il s'agit du : Plan de renforcement des capacités, plan de mobilisation sociale et un plan médias.

Le plan de communication permettra d'élaborer les messages clés en direction de différentes cibles, le types d'activités (communautaires et de plaidoyer), de faire la segmentation du public cible, de faire le choix des canaux pour la dissémination de l'information et de définir les méthodes d'expression du public sur les activités du projet.

Différentes approches de communication seront utilisées en adéquation avec le contexte et les caractéristiques des groupes :

La communication des masses, la communication institutionnelle la communication visuelle, la communication écrite, les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

3.4 Stratégie de consultation des parties prenantes

Pour plus d'inclusivité des opinions des cibles, une stratégie de communication croisée a été utilisée telle que reprise dans le tableau ci-dessous :

Étape du projet	Thème de la consultation	Approche	Période et outils de travail	les parties prenantes	Responsabilités
Phase de préparation du projet	Information sur le Projet Objectifs, articulations et risques éventuels du projet	Entrevues interpersonnelles ou de groupe ; focus group sectoriels et réunions publiques d'information	Plan d'engagement environnemental et social (PEES) Evaluation sociale transitoire du projet Plan de prévention et d'atténuation des risques EAS/HS Plan de gestion de la main d'œuvre (PGMO) PMPP de la phase du démarrage	Agences gouvernementales, ONG, société civile, secteur privé, le syndicat des enseignants – e-s, l'association des parents d'élèves, les gestionnaires d'écoles, les Chefs des confessions religieuses, les propriétaires des écoles privées et les représentants des bénéficiaires, les femmes, l'Administration locale, les élus nationaux et locaux, les leaders communautaires.	Ministère en charge de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique SPACE, PAQUE, PEQPESU
Phase de mise en œuvre	Résultats du projet, effets sur les groupes vulnérables et les communautés bénéficiaires, Niveau d'adhésion et d'appropriation des parties prenantes Réponses aux attentes et préoccupation des cibles, Mécanismes de gestion des	Forums sectoriels d'échanges, réunions publics d'information ; focus groups.	Trimestriellement ou en cas de nécessité Feuilleton d'information sur le processus ; Emissions radios/TV Documentaires, page Web ; Panneaux de visibilité	Agences gouvernementales, ONG, société civile, secteur privé, le syndicat des enseignants – e-s, l'association des parents d'élèves, les gestionnaires d'écoles, les Chefs des confessions religieuses, les propriétaires des écoles privées et les représentants	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique SPACE, ECP

	<p>plaintes environnementale et sociale susceptible d'affecter les bénéficiaires,, code de bonne conduite , Plan d'action pour la prévention et l'atténuation des risques EAS/HS et la gestion des plaintes EAS/HS, Attentes et préoccupations des bénéficiaires,</p>			<p>e-s des bénéficiaires, les PA, les femmes, l'Administration locale, les élus nationaux et locaux, les leaders communautaire. Agences gouvernementales, Entrepreneurs, ONG, société civile, secteur privé et les bénéficiaires directs , les communautés environnantes des écoles.</p>	
Phase d'exploitation	<p>Appropriation des acquis, Evaluation des besoins pour la pérennisation de la politique de gratuité ; Mesures de sauvegarde Environnementales et sociales (Gestion des plaintes) ; Plan d'action pour la prévention et la gestion des cas d'EAS/HS</p>	<p>Réunions d'information publique, Panneaux d'affichage ; Site Web ; Revues des activités ; Communiqué de presse et de radio à la clôture du projet ;; Brochures d'information</p>	À déterminer	<p>Communautés , Chefs de confessions religieuses , secteur privé , les gestionnaires d'écoles , les propriétaires des écoles privées , les entités gouvernementales impliquées dans le projet , la société civile et les groupes spécifiques (femmes , jeunes , PA, personnes handicapées, le personnel enseignant , les syndicats des enseignant-e-s), les administrations locales , les médias , les élus nationaux et locaux , les leaders</p>	<p>La Présidence de la République, Le Gouvernement , le Parlement, les communautés, le secteur privé, les confessions religieuses, les syndicats des enseignants les notabilités locales et la société civile et les groupes vulnérables.</p>

				d'opinion .	
--	--	--	--	-------------	--

3.5 Stratégie proposée pour incorporer les voix et points de vue des groupes vulnérables

L'un des objectifs d'un PMPP étant d'identifier les personnes ou les communautés qui sont ou pourraient être touchées par le Projet y compris les autochtones et les groupes vulnérables en utilisant une approche participative et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes (populations autochtones, associations des peuples autochtones, autres populations rurales, ONG locale, agences gouvernementales, partenaires techniques et acteurs œuvrant aux côtés des PA etc.). La consultation des PA nécessitera l'utilisation d'une approche croisée faisant intervenir non seulement la consultation des sources secondaires dans les communautés environnantes et les discussions avec les parties prenantes administratives, mais plus particulièrement avec les peuples autochtones eux-mêmes et des institutions de défense des droits des Populations Autochtones dans les provinces éducationnelles ciblées ainsi que d'autres parties intéressées et de veiller à ce que ces parties prenantes soient effectivement engagées et maintenues dans le processus de mise en œuvre du projet. Les différentes approches de mobilisation sociale et de communication seront mises à profit pour l'atteinte de cet objectif.

3.6 Engagement des femmes et des filles dans la communauté et des associations féminines de la société civile

Une démarche de consultation des parties prenantes permettra de monter la cartographie des intervenants dans les zones du projet et l'identification des risques potentiels de VBG/EAS/HS au niveau local et dégager avec elles les pistes pour leur atténuation. Les consultations avec les personnes qui travaillent avec des adolescents et adolescentes et d'autres groupes à risque, et les leaders des associations féminines seront fortement encouragées afin d'éveiller la conscience collective de celles-ci sur les risques et des tendances en matière de VBG/EAS/HS au sein de la communauté, pour favoriser la compréhension de la question et aussi s'assurer que la voix des femmes et des filles est prise en compte dans les recommandations faites à l'endroit du projet. *Cet exercice de consultations ciblées se fera dès la phase préparatoire jusqu'à la fin du projet.*

L'organisation et la gestion des communautés mettant souvent en mal la participation effective des femmes et les filles dans les enjeux communautaires, les discussions sectorielles avec les groupes des femmes et les filles seront privilégiées surtout lorsqu'il s'agira des questions des VBG/EAH/HS qui suscitent très souvent des jugements stéréotypés dans la communauté.

Lors des consultations des parties prenantes, il sera important de mettre en exergue les besoins spécifiques des femmes et des filles relatives à leur bien-être, leur santé et leur sécurité dans les communautés touchées et comprendre leurs expériences. Compte tenu de la gestion des rapports et relations sociaux femmes-hommes au sein des communautés et son influence sur la voix, les choix et le pouvoir des femmes

et filles, il sera essentiel de s'assurer que les femmes, les hommes et les enfants touchés jouissent de la sécurité en vue de leur participation aux consultations.

Ces activités devront être faites dans le respect des principes de confidentialité et d'éthique afin d'assurer la sécurité des survivantes et la cohésion communautaire. Le renforcement des activités de dissémination d'information et de sensibilisation aidera les parties prenantes à mieux cerner les contours des VBG/EAS/HS, de définir le soutien possible aux survivant(e)s, de mettre en œuvre l'alerte précoce contre les VBG/EAS/HS et de bâtir des synergies de prévention des VBG/EAS/HS. La formation des relais communautaires, la cartographie des services ainsi que le mécanisme de gestion des plaintes (MGP), et les voies de référencement de sorte que toute personne qui évoque des violences puisse être orientée immédiatement vont tous renforcer la compréhension des questions relatives à la prévention et réponse aux VBG/EAS/HS au sein des communautés ciblées.

3.7 Gestion et traitement des questions liées aux VBG/EAS/HS

Les questions liées aux VBG/EAS/HS touchent évidemment des sujets très sensibles au sein d'une communauté relatifs au dynamique de pouvoir entre homme et femme, la prise de décision au sein du foyer, les notions d'égalité de sexe, et la prise en charge des survivant(e)s qui peuvent ou ne pas être disposé(e)s à chercher une assistance par peur d'être stigmatisé(e)s par la société ou de ne pas trouver un service sécurisé et confidentiel de qualité.

De manière générale, toute séance de consultation communautaire avec les femmes ou les filles, ou les hommes ou les garçons, doit être menée dans des groupes de sexe ségrégué, et de préférence de tranche d'âge ségréguée si approprié, avec un facilitateur ou une facilitatrice du même sexe que le groupe et dans un cadre sécurisé et confidentiel, tout en respectant les principes de collecte des informations relatives aux incidents de VBG, surtout de violences sexuelles.⁷ Ces consultations ne devraient pas non plus demander des informations spécifiques relatives aux incidents de VBG de manière personnelle ; l'objectif est de comprendre le contexte, le milieu, et les risques que vivent les femmes et les filles de manière quotidienne. En outre, avant d'organiser ces consultations, une cartographie des prestataires de services de prise en charge dans la zone en question doit être vérifiée et actualisée car toute personne cherchant une assistance personnelle suite à ces consultations doit être référée directement aux services de soutien indiqués dans la zone.

Toute séance de sensibilisation communautaire doit tenir compte de ces mêmes principes de sécurité et confidentialité. En plus, les séances de sensibilisation en masse devraient être utilisées pour disséminer des informations de base concernant les VBG/EAS/HS et les services disponibles dans la zone et pas pour solliciter des informations sur des incidents de VBG/EAS/HS spécifiques auprès des femmes et des filles. De la même manière, toute personne cherchant une assistance à la suite d'une séance de sensibilisation doit être référée immédiatement aux services de soutien indiqués. Un système de référencement local doit donc être développé avant toutes sensibilisations.

⁷ Voir *Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence*, Organisation mondiale de la santé, 2007.

Le plan d'action EAS/HS pour le Projet présente de manière plus détaillée les principes de base concernant les communications avec les communautés ciblées sur les questions liées aux VBG/EAS/HS et aussi la prise en charge des survivant(e)s, y compris un protocole de réponse aux cas de EAS/HS.

3.8 Calendrier actualisé

Des activités de la mise en œuvre du PMPP sont proposées dans le tableau suivant.

Activités du PMPP pendant la durée du projet

	Juillet/ Aout et septembre 2022	Octobre, novembre et décembre 2022	Janvier, février et Mars 2023	Avril, Mai et Juin 2023	Juillet, Aout et septembre 2023	Octobre, novembre et décembre 2023	Sujets/Messages
Couverture Médiatique							
Publicité	3	3	2	2		2	Information sur le Projet Objectifs, articulations et risques du projet Inscriptions dans les écoles publiques
Article de Presse	5	5	3	2			Objectifs, articulations et risques du projet
Presse Audiovisuelle							
Télévision	10 Télé national	10 Télé national	25 Télé national	5 Télé national			Information sur le Projet Enjeux et bénéfices du projet, articulations et risques éventuels du projet ; Inscriptions aux écoles
Radio	20 10 provinces Radio nationale	50 10 provinces Radio	10 10 provinces Radio locale	10 10 provinces Radio locale+			Information sur le Projet ; Enjeux et

		nationale + locale		Nationale			bénéfices du projet Approches de gestion des risques du projet Inscriptions dans les écoles primaires publiques écoles
Rollup	4 Kinshasa + 3 provinces	5	1				Inscriptions dans les écoles primaires publiques
Réunions de Consultation du public							
Focus group	10/province	10/ provinces	10/ province	10 /province	10 provinces	10 provinces	Information sur le Projet Enjeux du projet, risques potentiels et gestion des plaintes Préoccupations des groupes cibles (handicapées, femmes, peuples autochtones, communautés marginalisées etc.)
Forum communautaire	5 / province	10/ province	10/ province	10 5/ province			Information sur le Projet Enjeux du projet ; mesures d'atténuation et

							de gestion des plaintes Engagement communautaire et des parties prenantes Engagement des groupes vulnérables et accès aux écoles aux écoles publiques
Forum sectoriel	10 / province	20/ province	10/ province	20/provinces			Impacts et opportunités du projet par secteurs
Réunion avec les décideurs	1/province	1/ province	2/ province	1/province			Information sur le Projet Allocation des ressources et effort du projet
Activités de plaidoyer	2 Kinshasa+	10 1/province	4 Kinshasa+ 3 provinces	3 3 provinces			Engagement des groupes vulnérables sur l'accès aux écoles

3.9 Examen des commentaires :

La phase de l'actualisation de PMPP a connu une intense activité des participants qui ont apporté plusieurs informations et préoccupations, et espèrent que leurs attentes rencontreront l'attention des décideurs pour améliorer la qualité des enseignements, gratuité scolaire oblige. Les participants aux assises dans les différentes provinces ont émis la crainte d'observer une prolifération des élèves dans les salles des classes qui malheureusement ne sont pas équipées, les élèves assis à même le sol, les salles des classes exigües, et par voie de conséquence pouvant générées les risques environnementaux et sociaux. La question de risque d'EAS/HS n'a pas été omise. A cet effet, ils ont recommandé de vulgariser le Mécanisme de Gestion des Plaintes, le code de bonne conduite dans les écoles et les canaux de communication entre le projet et les écoles sans toutefois passer par les voies officielles en vue de ne pas obstruer les informations.

Par ailleurs, afin d'offrir une réussite de la gratuité scolaire, les participants ont émis les vœux d'intégrer l'environnement d'apprentissage et social en milieu scolaire, l'importance des manuels scolaires et de matériels didactiques, surtout que certaines écoles n'ont pas des manuels scolaires adaptés au programme national, certains sont allés plus loin en sollicitant la question de la couverture médiatique des enseignements à distance, sans omettre la question de Kit informatique.

Sans pour autant être assez exhaustif, la préoccupation majeure consistait à améliorer la qualité de l'enseignement, la quantité des manuels scolaires et en matériels didactiques en rapport avec le flux d'enfants drainés dans les structures scolaires par la gratuité dans l'objectif de mieux encadrer tous les élèves.

4. RESSOURCES ET RESPONSABILITES POUR L'EXECUTION DES ACTIVITES DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4.1 Ressources

L'atteinte des objectifs du PMPP nécessite une mise en œuvre adéquate des activités. L'enveloppe budgétaire allouée à la mobilisation des parties prenantes couvrira les dépenses ci-après :

Tableau 5 – Budget annuel estimatif de PMPP

N°.	Activités clés	Qté.	Unité	Budget unitaire (USD)	Budget total (USD)
1	Couverture médiatique :				
	Presse écrite (Journaux)	50	Publicité	100	5000
		10	Article de presse	100	1000
	Presse Audio visuelle				0

	Télévision	20	Emissions	100	2000
	Radio	50		100	5000
	Roll up	10	Publicité	300	3000
2	Réunions de consultation				0
	Focus groups	50	Séances	500	25000
	Forum communautaire	50	Séances	2000	100000
	Forum sectoriel	40	Séances	1000	40000
	Réunion avec les décideurs	20	Séances	1500	30000
	Activités de plaidoyer	15	Séances	3000	45000
3	Cout de mission sur terrain				0
	Prise en charge des personnes ressources	7	Voyage	2000	14000
	Location véhicule	1	Voyage	25 000	25000
	Billet d'avion	1	Voyage	10 000	10000
	Autres frais (Go pass/Taxes provinciale)	1		2000	2000
	Matériels (Supports pédagogiques)	1		3000	3000
4	Matériels de visibilité				0
	Panneau publicitaire	10	1	1000	10 000
	T-Shirt	3 000		10	30 000
	Dépliant	10 000	1	0.35	3 500
	Brochure d'information	2 000		2	4 000
	Casquette	3 000		2	6 000
	Stylo	1000		2	2 000
5	Documentaire	3 000	1	2	6000
TOTAL					371 500

4.2 Fonction et responsabilité de gestion des ressources

La mise en œuvre de PMPP exige qu'un personnel soit affecté avec un job description clair définissant les responsabilités et le rôle de chaque acteur. L'ECP sera tenue pour responsable de la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales, la spécialiste en VBG seront chargés de coordonner les activités du PMPP appuyés par les spécialistes de communication et en engagement citoyen.

5. MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP)

Le projet PERSE a mis en place un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) pour examiner et traiter les doléances et plaintes portées à l'attention du projet.

Le MGP sera structuré autour de deux volets principaux afin de permettre aux différentes parties prenantes de soumettre des plaintes, des doléances ou demander l'information. Le MGP permettra aux plaignants de demander réparation si et quand ils/elles estiment que les interventions du projet ont eu un impact négatif.

Les procédures à mettre en place pour garantir un MGP effectif et fonctionnel seront identifiées en consultation avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales concernées. L'objectif étant aussi de formuler des processus qui garantissent un MGP accessible aux bénéficiaires et transparent en termes de recueil des plaintes, de résolution et de rétroaction. Le MGP comprendra une disposition de recours si les parties lésées ne sont pas satisfaites de la résolution proposée. Une vaste campagne de communication sera mise en œuvre dès la mise en place du MGP afin de sensibiliser et d'informer les bénéficiaires et les parties prenantes sur la façon d'utiliser le mécanisme en explicitant le processus séquentiel d'investigation et de résolution ainsi que le calendrier de traitement des plaintes.

Au niveau national, une plateforme mobile permettra aux bénéficiaires et les parties prenantes d'envoyer gratuitement des appels vocaux et des SMS via un numéro Vert. Cette plateforme mobile s'appuiera sur le pilote « Allo Ecole » en élargissant sa couverture, en mettant en place les structures de traitement des plaintes au niveau régional et national et en renforçant la capacité technique des points focaux du MGP. En plus de la structure nationale du MGP au sein du Ministère de l'Education, des points focaux MGP seront mis en place dans chaque PROVED dans les 10 provinces ciblées par le projet. Les plaintes reçues à travers la plateforme « Allo Ecole » seront documentées, catégorisées et transférées selon leur nature au PROVED concerné pour enquêtes et résolutions. Dans le cas où la plainte concerne les salaires des enseignants, le PROVED résoudra la plainte en coordination avec le Service de contrôle de Paie (SECOPE). Une fois les plaintes résolues, la solution proposée sera communiquée au plaignant à travers le PROVED qui l'a reçue initialement. De plus pour le numéro vert permettra la réception de plaintes liées à des cas de EAS/H. De façon à permettre un accès de ces cas à des services de réponse aux VBG, le projet contractualisera avec une agence externe pendant les deux premières années du projet pour permettre un référencement des survivants vers un appui psycho-social et médical.

Un manuel d'utilisation de la plate-forme mobile est développé explicitant les procédures à suivre et un renforcement des capacités techniques a commencé en faveur des équipes d'opérateurs qui gèrent les appels au niveau national. La formation technique sur le MGP mettra l'accent sur l'importance de l'efficacité et le respect des délais de réponse aux plaignants. Ainsi, des processus de coordination entre les équipes de la plateforme et les points focaux au sein des PROVED seront mis en place pour faciliter le flux d'information et la coordination à travers toutes les étapes et les différents niveaux du MGP. Afin de réduire le volume de plaintes ou de demandes d'informations à transférer aux points focaux du MGP, des Questions/Réponses standards seront formulées sur la base d'une catégorisation des plaintes et fournies aux opérateurs du Numéro Vert du MGP. La plate-forme mobile permettra également une analyse périodique des plaintes et des résolutions car elle capture automatiquement les réponses aux plaintes / questions et les résultats sont automatiquement agrégés par question à travers la catégorie de répondants et le contenu de la réponse.

Afin de renforcer l'accessibilité du MGP au niveau local, le recueil des plaintes sera aussi ancré au sein des associations de parents d'élèves (APE) sauf pour les plaintes relatives à l'EAS/HS. Intégrer le recueil des plaintes au sein des APE a été réalisée dans les dix provinces du projet afin de mieux cerner les APE opérationnelles et celles qui auront besoin d'un appui ciblé pour renforcer les capacités de recueil des plaintes. . En ce concerne les plaintes relatives à des cas de EAS/HS des points focaux seront formées au niveau des écoles pour la réception des plaintes, prestation d'un appui psychosocial d'urgence et référencement vers un appui médical d'urgence.

Ancrer le MGP au niveau local dans les APE jouera aussi le rôle de système d'alerte précoce pour souligner les problèmes systémiques qui seront résolus en coordination avec le Ministère de l'éducation au niveau national. Une sensibilisation et une formation sur les procédures du MGP au niveau local seront assurées en ciblant les acteurs locaux des APE ainsi que le corps enseignant local. Les sessions de renforcement des capacités des APE pour la gestion des plaintes seront livrées durant les assemblées générales des parents au début de l'année scolaire dans les écoles ciblées à travers une planification séquencée qui sera informée par la cartographie et l'évaluation des APE.

Ainsi, le MGP comprendra un système de gestion des plaintes à deux niveaux National et local. Au niveau national un comité national de gestion des plaintes est mis en place et sera en charge de faire le suivi des procédures de gestion des plaintes au niveau des APE, PROVED ainsi que les procédures en place à travers la plateforme mobile du Numéro Vert. Cet important processus de suivi et de coordination au niveau national permettra de résoudre les plaintes les plus complexes et indirectement, informer et éclairer le processus d'élaboration des politiques sectorielles de l'éducation étant donné que le MGP remontera et soulignera les problèmes systémiques dans la mise en œuvre du projet. Le comité national du MGP sera également responsable de la documentation et archivage des plaintes à toutes les étapes pertinentes du processus. La structure du MGP au niveau national s'appuiera sur le fait que le gouvernement a nommé son département de la gestion des communications (SGC) comme principal bureau pour les opérations de la plate-forme mobile MGP. D'autres département/unités se joindront au Comité national du MGP selon les besoins. Enfin, un site Web spécifique au projet contenant des informations clés du projet, y compris des étapes spécifiques comprendra une fenêtre sur comment soumettre une plainte et la façon d'accéder aux différents points de recueil des plaintes, sera créé et suivi régulièrement. Les procédures nécessaires pour l'opérationnalisation, le fonctionnement et le suivi du MGP seront détaillées dans un manuel d'exécution en tenant compte des consultations avec les parties prenantes et sera soumis à la Banque pour non objection.

6. SUIVI ET REPORTAGE

6.1 Implication des parties prenantes dans les activités de suivi

Le suivi sera participatif afin de maintenir l'engagement des parties prenantes dans le processus.

A cet effet, un plan de suivi sera mis en place par l'équipe du projet avec des indicateurs d'activités et de résultats.

Les activités des consultations communautaires seront mises à profit pour le suivi sur terrain, surtout en cette phase d'exécution du projet. Toutefois, des activités de suivi planifiées, auront lieu en termes de revue trimestrielle, semestrielle et annuelle.

6.2 Rapport aux parties prenantes

L'objectif d'un plan d'engagement des parties prenantes est de donner l'occasion aux parties prenantes du projet intéressés et affectés d'exprimer leurs opinions, leurs intérêts et préoccupations au sujet du projet, en veillant à ce que les avantages du projet reviennent aux membres de la communauté. Il est obligatoire que l'Equipe de la coordination de la mise en œuvre du projet PERSE à travers les mécanismes de participation communautaires et d'autres canaux de mobilisation, partage les avancées et les défis qui s'observent dans le processus de mis en œuvre. Si les parties prenantes ne sont pas satisfaites, elles peuvent utiliser le MGP pour présenter des plaintes relatives au PMPP ou au projet.

7. ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS A LA CONSULTATION DE PMPP, TENU AU SECRETARIAT PERMANENT D'APPUI ET DE COORDINATION DE L'EDUCATION (SPACE), FEVRIER 2020

N°	NOM ET POSTNOM	FONCTION/INSTITUTION	TELEPHONE	Email
1	Rodriguez Ndabitila	Trésorier/Syeco	0898481674	
2	Jean Pierre Nzala	DG/Institut du Mont Amba	0815252325	Jnzala@yahoo.fr
3.	Florence Kamanda	SGA relation extérieure/SYECO	0816913656	rigobertmat@gmail.com
4	Mbadu Muanda Lambert	Directeur de Province éducationnelle/Gombe	0815183637	
5	Mbemba Mabilia Anselme	Directeur de Province éducationnelle/Limete	0815087114	
6	Kutumbakana Kuku	Mobilisatrice/Nous Pouvons	0812222984	kutnicole@gmail.com
7	Dodo Malila	Facilitatrice/Nous Pouvons	0856488583	dodosarah@gmail.com
8	Tshioto Mbangu Franck	SGC	0810097126	franciscombangu@gmail.com
9	Kilolo Olenga	SGC	0810064475	lindaolenga@gmail.com
10	Kalala Ngwaza	Questeur Intersyndical EPST	081445113	Lkalala@gmail.com

N°	NOM ET POSTNOM	FONCTION/INSTITUTION	TELEPHONE	Email
11	Mbuyi Mubay	Inspecteur Principal Provincial	0816604783	Mmubay@gmail.com
12	Malebe Lingondo	Directeur Provincial SECOPE	0811461536	milingondo@gmail.com
13	Jerome Mansweki	CRONGD/Kin	0906638416	manswekikidoza@gmail.com
14	Bwongo Nziani Thierry	SGC-EPST	0810455095	thierrybwongo@gmail.com
15	Maguy Sanyambo	Sec/Cause commune	0912193637	msanya@gmail.com
16	Rigobert Matondo	Coordo nat/FENENCO	0816913656	rigobertat@gmail.com
17	Crispin Lumbombo	ESES/PAQUE	0810261696	c.lumbombo@gmail.com
18	Lwinsa Marie Therese	Experte DEVC	0815015887	mimilwinsa@gmail.com
19	Kumbo Elois	Chef de division/Direction des Infrastructures Scolaires	0815110849	eloiskumbo6@gmail.com
20	Jamal Muzama	Per. Ressource/SPACE	0810680737	jamal.muzama@hotmail.fr
21	Jean Paul Dzatsi	SSE/PAQUE	0812045467	dzatsi jeanpaul@gmail.com
22	Toussaint Musete	SSES/SPACE	0815442624	Musete32@gmail.com
23	Jeanine Gabrielle Ngungu	Experte en VBG	0994450597	jeaninegabriellen@gmail.com

ANNEXE 1 :

LISTE DES PARTICIPANTS A LA CONSULTATION DE PMPP, DANS LES PROVINCES DU KWILU, KASAI, KASAI CENTRAL, KONGO CENTRAL, KASAI, LOMAMI, KASAI ORIENTAL,

N°	NOM ET POSTNOM	SEXE	FONCTION/INSTITUTION	TELEPHONE
1	Munganga Ndaga	M	Coordonnateur a.i Ecoles Conventionnées Protestantes Kwilu	0820996757
2	Idimi Ntonabulu	M	ENS/EPST	0812258434
3	Jeannette Mbongo	F	Secrétaire Société Civile	0812351065
4	Bono Bono Florette	F	ENS/EPST	0825082082
5	Munuma Serge	M	Nouvelle Société Civile	
6	Nsadia Baby	F	Enseignant/EDAP/EPST	0811496715

KIV
U,
SUD
KIV
U,
ITU
RI/N
OVE
MB
RE,
DEC
EMB
RE
2021
et
FEV
RIE
R
2022

1. P
rovi
nce
du
Kwil
u/Ki
kwit

7	Maick Mnagamba	M	Enseignant/EDAP/EPST	0973929968
8	Makobo Petronie	F	Enseignant/EDAP/EPST	0823303878
9	Mungulu Ekokota	F	Nouvelle Société Civile/Chef de cellule	0820365592
10	Yoko Kapanga	F	Nouvelle Société Civile/Chef de cellule/Secrétaire	0821990970
11	Kazende Odette	F	Hôpital Général de Référence de Kikwit/Infirmière	0990963881
12	Mungulu Saraha	F	ESPT/Enseignante	0813990173
13	Fumutiya Lufutu	M	ESPT/Enseignant	0812987264
14	Esinkam Ongul	M	Nouvelle Societé Civile/Chef de cellule/Lukemi/Secrétaire	0819656455
15	Makaya Lea	F	Directrice/ESPT/Lukemi	0827415000
16	Tuku Tuku Sylva	F	Société Civile/Formateur	0814556951
17	Mbukalembe Mutungu	M	Société Civile/Formateur	0822546720
18	Makasi Salah	M	S/Proved : ESPT	0815700599
19	Yaloko Bwene	M	Société Civile/ACCO	0814422603
20	Kambanga Elysée	F	Enseignante/ESPT	0824498660
21	Kakesa Kutwala	M	OCAP/Kikwit/Secrétaire	0821448887
22	Mabaya Jean	M	Enseignante/ESPT	0813116822
23	Mudiangemu Kumbuki	M	SONABU ONG/Président	0815194970
24	Muzaba Mabala	M	COPA/IDAP/Membre	0815340766
25	Mayara Mabere	M	FRANAKI/Lukolela/secrétaire	0812337873
26	Lwashoro Mawaya	M	IDAP/KKT/Enseignant	0824240032
27	Mabaya Masamwele	M	Préfet/AYEL	0817630633
28	Nsia Mbumbwa	M	AETAKI/KKT/Membre	0817974331
29	Mubiniki Adzone	F	Police nationale/OPJ	0825994785
30	Mboma Aline	F	Coord. Kimbanguiste	0820315915
31	Ikoromboro Mundele	M	ESPT/Kwilu/Informaticien	0825729154

32	Disasi Mabundu	M	ECC/Kwilu/Président	0814394185
33	Makadi Odon	M	Mubaki ONG/V/P	0827506287
34	Abayila Linon	M	Société Civile/Secrétaire	0812067009
35	Kazende Reagan	M	ESPT/Enseignant	0821819492
36	Wumbu Anne	F	ESPT/Enseignant	0817707825
37	Kayenga Steve	M	Inspecteur EPST	0813540295
38	Munia Junior	M	ISEC/EPST	0821656720
39	Kahungu Julien	M	Société civil/Transport	0812142631
40	Mubiala Nkomo	M	Réseau F.B	0820436562
41	Mulombo Serge	M	ISEC/EPST	0821437044
42	Tabukanga	M	Pasteur	0825913009
43	Nati Landri	M	Société civil/Transport	0826718007
44	Wedikidi	M	Société civil/Transport	0816831329
45	Mawika Ndile	M	Inspecteur EPST	0900087380
46	Kawata Gaston	M	S/Proved	0810559131
47	Kamanga Matiki	M	EP Ngulusi/ Maitresse	0827693853
48	Lutu Luc	M	ITAV/Kikwit	0815062349
49	Lukondo Ipasha	M	EP Sébastien/Enseignant	0818326718
50	Mbo Nana	M	ISTM/Kikwit/Infirmière	0812554921
51	Mafuta –Ntantu Yves	M	UNIKIK/assistant	0818123215
52	Mulumbu Pitshou	M	Police National/PCR	0824926830
53	Mabaya Masamwela	M	Préfet/ AYEL	0818387867
54	Mboma-Muko	M	ISP/Enseignant	0816821768
55	Mazina Lep	M	Protocole Commune Lukolela	0819430490
56	Tabala Marjo	M	Insp. EPEST	0813751122

57	Mbango Maboloko	M	Société civil/Coordo RTBF	0816846990
58	Mbakiyu Paul	M	Police Nationale/Adjudant	0850826972
59	Ngumba Lemba	M	SOC/ Notable	0815491807
60	Nzovu Paulin	M	ESPT/S/Proved	0824042991
61	Mazunze Kidiata	M	ESPT/Préfet	0823960755
62	Mbanda Mosete	M	ESPT/ Enseignant	0822183132
63	Mankuy Ernest	M	ESPT/ Enseignant	0819508197
64	Kayenga Stev	M	ESPT/ Enseignant	0813540295
65	Mbutafu Gaetan	M	ESPT/ Enseignant	0818549530
66	Ndonganzadi J.	M	ESPT/ Enseignant	0826698496
67	Mukiaton Opi	M	ESPT/ Enseignant	0813412771
68	Nsimi Ombas	M	ESPT/ Enseignant	0811635984
69	Lapu Mutete	M	ESPT/ Enseignant	0815477475
70	Bono Bonobiaba	M	ESPT/ Enseignant	0814268705
71	Jean Mbongo Mipasi	M	FPM/Préfet	0812351065
72	Mukongo Olako	M	ESPT/ Enseignant	0817732957

2. Province du Kasai central/ Kananga

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	FONCTION/ STRUCTURE	CONTACT
1	Ngalula Berthe	F	S/D Kananga II	0995574070
2	Mbumba Natalie	F	Infirmière	0970133959
3	Bakadiasa Laurent	M	Dir-Inst Bobumue	0994582376
4	Kapuku Kapuku	M	Ens-Bobomue	0978302788
5	Mulumba Kalubi	M	Infirmier	0975831892
6	Mbidi Buanga Celine	F	Vendeuse	0994970724
7	Mbuyi Lungonzo	M	Chef localité	09989983088
8	Bruno Luaka Kasongo	M	Enseignant	0992482706
9	Buanga Buanga	F	Vendeuse	0978063022
10	Tuanji Mbuyangandu	M	ONGD	0973212902
11	Bileke Ngila	F	Infirmière	0991687304
12	Muabilu Lewis	M	Enseignant	0975155637
13	Mitendu Lungonzo	F	COPA	09732284075
14	Kamuanya Lungonzo N	M	Parent	0974530522
15	Bukula Bukula	M	Parent	08262269758
16	Muala Nkanku	M	COPA	0975301828
17	Tshipamba Lungonzo	M	Vendeur	0820008667
18	Ngunza Espoir	M	COPA	0974094075
19	Ngalula Marie	M	Directeur	0840406399
20	Ndaya Rose	M	Parent	
21	Tshipamba Bitshidibibi	M	Enseignant de réserve EP Ndesha malandji	0970217247
22	Kabuayi Shankambua	M	Enseignant EP Ndesha malandji	0996755406
23	Kalala Tshiombo	M	EPI Bikuku	0970335824

24	Watshinyi Ntumba	M	EP1 Bikuku	0995239553
25	Kanku Ikole	M	INF CS Fraternité	0993672869
26	Kalala Kalala Denis	M	Directeur	0994634021
27	Badibanga Tumone	M	SEC AEPEKI	Filsbadio23@gmail.com 0993238399
28	Kambila Ngalumulume	M	Inspection Inspecteur TIN PUP Kga II	0971655065
29	Symphorien Tshibamba	M	Prés. APEC	0822091458
30	Makambu Mukendi	M	EPST/SD Kga II/S PROVED	0998021456
31	Simon Kankonde Tshibuabua	M	PF/S Div Kga2	kakondesimon@gmail.com 0991218660
32	Arlette Meta Madilu	F	EP Ditungunuka /comité de parent	0970763240
33	Angelique Tshibola	F	Parent EP Ditungunuka	0974457138
34	Kanku Kayembe	M	Conseiller/Proved	0817016998
35	Martine Yowa	F	GTPAS	0994406868
36	Elie Bakadibamba Ilunga	M	Proved /Dir. Conseiller	0998636757
37	Sidonie Ndelela	F	P.F.Prov /MGP/VBG/Kga1	0815622480
38	Kabulo Kibambe Sabina	M	Présidente /MAC	0997336972 macongksaiaicentral@gmail.com
39	Idris Tshimanga Kabulo	M	Membre REDEF	0977366535 0814359170 Nefedonge2@gmail.com
40	Mbombo Pauline	F	Chef d'avenue	0972615127
41	Ambroise Beya	M	IWF.TIT	0998618329
42	Augustin Ndaye Mulumba	M	Président de COPA	0990164515
43	Mufista Muamaba Jean	M	Dir. EP1 Bikuku	0994625007
44	Francis Katumusu Mamba	M	ANES-Congo Education Social	0994990999 ; 0819820201
45	Bamubia Bakamubia Kabale	M	Vendeuse	0973445283
46	Ngalula Kantenga	F	Enseignant EP Nganza	0995643599

	Margueritte			
47	Kayembe Bakajika	M	COPRO/ECI	0991290883
48	Kamieku Ololo	M	EPST/SD Kga II PF/VBG	0976375557 ; 0820981250
49	Ntumba Malu	F	Enseignante EP1 Bikuku	0817321813 ; 0973511380
50	Mbombo Kawayu	F	INSPOOL Primaire Kga1	0820602397
51	Mulumba Kabengele	M	Conseiller Proved	0990838801
52	Mutombo Katobo Francois	M	Parent	0998569092
53	Lumu Lubaka Pierre	M	CS PM	0995269428
54	Tshiabende Banatshinyi	F	Syndicaliste	0998623532
55	Luebe Ilunga	M	Directrice	0995268085
56	Ndelela Bukasa Sidonie	F	PF/VBG/PROV	0990308717
57	Bakadibamba Ilunga Elie	M	Dir. Prov/Conseiller	0998636757 ; 0810574831
58	Mijeanne Tudimuene Munda	F	S/Proved Kga1 EPST	0997343303
59	Fidelie Kalandala Muilu	F	Parent	0990902305
60	Augustin Kasongo Tshilumba	M	PF/MGP/Kga1	09955722449
61	Annucette Tshiakabamba	F	AFIMBEF/Coordo	0973829295
62	Bapa Kabinda Berthe	F	INF/Centre de sante s ^t Bernard	0976275119
63	Kapinga Bibala	F	Vendeuse Muila Muimpe	
64	Muanza Mika Ntalaja	M	She de Lokaliste	0998610568
65	Shabangi Kabeya	M	Directeur	0991652183 ; 0824240560
66	Kalukanda Mbumba Simon	M	Point Focal PDHPES-ONG	0996929685
67	Marthe Ntambwe	F	Inspectrice itinérante PUP Kga1	0999045025
68	Kabeya Ngoyi	M	ECP/CP	0994892659
69	Mamba Kalala	M	vendeur	0975707356
70	Kazuimba Kabuebue	M	Education à la vie	0998653927
71	Ofumbo Lokanga	M	ECK/COPRO	0851739428

	Emile			
72	Bakajika Lungonzo Theo	M	COPA /EP Ndesa malanji	0994791829
73	Tshiaba Mwimpe Kawetu	M	SEC/PROVED Kga 1	0994771592
74	Mabaya Mpinda	M	EP Mulami Muimpe Enseignant	0976496799
75	Ngalamulume Tuelele	M	ANAPECO	0998597750
76	Nzambi Mutombo Benjamin	M	Cadre de concertation société civile	0994560091
77	Marie Tshibola Mpinda	F	COPA/EP1 Mulami muimpe	0825308132
78	Henri Ntumba	M	Societe Civile	0994634275 ; 0815118387
79	Charles Mulamaba Yabadi	M	ADEP v/Président	0812485115 ; 0973359631
80	Francois Tshibembe Kutemalu	M	Chef de Bureau PROVED	0977370705
81	Prosper Muboyayi Nkongolo	M	Enseignant	0971352787 ; 0856316095
82	Julie Tyshiadikumi	F	Animatrice communautaire /CPO-ONG	0970356292
83	Beatrice Kakubi	F	SR de la charité / directrice de l'EP Buena muntu	0972848210
84	Bipendu Nyime	F	Enseignante EP1 Buena muntu	0992943804
85	Brigitte Ntumba Tshikunda	F	Vendeuse EP1 Buena Muntu	0994647042
86	Emerine Kabuanga Kananga	F	PF KBG S/DIKGA1	0970542704
87	Bakatuseka Kalala Therese	F	Inspool/Kga I	0971251136
88	Cedric Kadinetshinyi Muzadi	M	Parent	0821010521
89	Mpenge Muindilayi Jacques	M	Président COPA /EP1 Buena Muntu	0994521610 ;
90	Ngabio Julienne	F	Membre	0975468325
91	Kanku Wapetapo Jean Pierre	M	Chef de localité Abbé Mbuya	0993667976 ; 0821806878
92	Theophile Mulumba Bimona	M	PF PROV MGP	0992665225 ; 0820621511
93	Elameji Tshimbombo	F	ECCATH/COPRD	09746855182

	Julienne			
94	Mbuyi Lutumba Jose	F	DIR PROV EPST/ Kga1 /CP /PROVED	0993558030
95	Loleke Oscar	M	Vendeur	
96	Mukengela Pascal	M	Enseignant	
97	Lungonzo Theophile	M	Parent	
98	Muammba Jean Pierre	M	ONGD	
99	Lukonga Ntumba André	M	IT	0995778644 0817896507
100	Muntu Jean	M	Enseignant	

3. Province du Kasai oriental/Mbuji- mayi

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	FONCTION/ STRUCTURE	CONTACT
1	Tshibuyi Tshienda Trésor	M	SEC/AFLED	0851525041
2	Ngoyi Nkumba Crispin	M	EP Mama-Yemo / PRECOPA	0859320024
3	Kalala Ngoyi Pierre	M	Vice PRECOPA/EP Muya	0857127740
4	Tshimanga Jean Marie	M	Vice-Président COPA EP Kashala	0842032080
5	Kayoka Shambuyi Anastas	M	Président COPA. EP Butamine I	0845512663
6	Robert Tshitenga	M	President COPA EP Bonzola I	0844893714
7	Kabongo Adolphe	M	Président COPA EP Mutombo Kaci	0854425483
8	Kabeya Celestin	M	President COPA EP I Dishidimuka	0856132139
9	Buzangu Mbaja	M	Prés. Prov. APEC	0856126849
10	Kanda Kazadi Placide	M	Président ANAPECO	0854367922
11	Sylvain Ngandu Mulopi	M	Président Prov. de l'APEP	0810773230
12	Tshibengabo Katumba Albert	M	Président provincial APEECKI AI	0856131495
12	Leon Bukasa Mesu	M	PR/COPA EP Butoke I	0856131495
13	Bujitu Ololo Doris	M	PRECOPA INGA I	0854376826
14	Mpiana Kabala Gaston	M	Société civile / Education	0844467998

15	Kaboza Kabongo Donat	M	Président / EP LA flore COPA	0841546075/0822199903
16	Godelieve Mbuaya Cibanda	F	Présidente /COJEFID	0859421788/0822534050
17	Katshingu Kalonji Amzat	M	Procooord ECI	Amzatkatshingu16@gmail.com 0852942355
18	Ntumba Tshishimbi Pierrre Daudet	M	Procooord ECP	pierredaudetntumba@gmail.com 0854720580
18	Tshisuaka Tshisuaka Emery	M	Procooord EC-ERC	0853279922
19	Kayoka Mulumba Benoit	M	Procooord FCK	0851574470
20	Maloji Kayembe	M	P.O Procooord /Coord.PR.CATH	0854600410
21	Jean Funyi Ilunga	M	Procooord Lumière	0851818256
22	Ndibu Kapenga Ngama Vincent	M	Procooord CR ORTHODOXE	vincentdjibukapenga@yahoo.fr 0844950431
23	Nyemba Nkongolo	M	Point Focal PERSE S/DV MBM	0843048952
24	Ngudia Mutambayi Elysée	F	Sous-Proved MBM INSPOOL	ngudiamutambayielyse@gmail.com 0844856738
25	Adolphine Mujinga	F	Pool Prim Mbm INSPOOL	0851427537
26	Tshiambala Tshielekese	M	Point Focal S/D MB	0852396260
27	Nkongolo Malutshi	M	Point Focal S/D MBM1	0842114930
28	Cibanda Kalala	M	Sous-Proved S/D MBM1	0856107451
29	Mukuna Kasonga	M	P.P Mbuji-mayi	085231377
30	Tshisuaka Katshimba	M	P.P Mbuji-mayi	0854290586
31	Muyaya Kabangu Jean Pierre	M	BUREVF/Direction Prov EPST/KOM	0854340406 0998790110
32	Katumbayi Kamvita Jean Marie	M	BUR.EVF/DIR.Prov EPST	0851377301 0813861087
33	Christine Kabika Ndaya	F	Proved K.OR1	0854484290 0817616140
34	Kanda Nkashama Maurice	M	BUR. EVF/DIV. PRO. EPST/K.OR1	0854227542
35	Katembua Muteba Sisi	M	Point Focal/ MB.M3	0896335317
36	Kalambayi Oscar	M	Délégué des enseignants EP Mutombo Kaci	0854821649

37	Gilbert Kabuya	M	Directeur EP Mutobo Kaci	0852561985
38	Désiré Muteba	M	DIRadjoint EP1 Bonzola	0841180992
39	Rose Majabo	F	Déléguée des enseignants EP1 Bonzola	0856267486
40	Tubajiki Andre	M	Déléguée des enseignants EPA DIULU	0859445515
41	Kalala Jean	M	Directeur EP1 Kabongo	0854457316
42	Nyanguila Jean Pierre	M	EP1 Kabongo/ représentant des enseignants	0854531944
43	Grégoire Mukendi Tshimanga	M	Déléguée des enseignants EP Dishidimuka	0854385887
44	Alexis Mayombo Cimanga	M	Directeur EP Dishidimuka	0854385887
45	Mulamba Jean Marie	M	Directeur adjoint EP1 INGA	0851194337
46	Kalonji Nsamba Marie Jeanne	F	représentant des enseignants EP1 Inga	0850336307
47	Kashika Muanza Therèse	F	Directrice EP LA flore	0899814715
48	Gregoire Mukeba Muadivita	M	Directeur Kabiena Kuluila	0851335647
48	Mfuamba Kitenge	M	ENS-EP la flore	0899814715
49	Tshibamba Kalonji	M	représentant des enseignants EP. Kabiena Kuluila	0994245150
50	Muteba Mpanza Jean	M	PROSEC/SYECO	Jeanmuteba1953@gmail.com 0852494544
51	Nkongolo Kalonji	M	President COPA Kabongo1	0810336813 ; 0854286576
52	Medard Tshipata Mazamba	M	PROSEC/SYNCAT	0821434342 ; 0854475098
53	Ngeleka Civnza	M	SDC	0856176186
54	Tshibuyi Tshienda	M	AT	
55	Mbiya Tshimanga	M	Sous Proved Mbuji Mayi 2	Jombitshim2@gmail.com
56	Ntumba Mukendi	M	Point focal S/Dir Mbuji Mayi 2	0857339678
57	Kayembe Kalonji Dieudonné	M	Task Force communication CR	Kayembedeo25@gmail.com 0856256754
58	Clarisse Mujinga Kalonji	F	Chef de bureau et point focal S/div MBM2	0859247880 0810372099
59	Dominique Ciamala Muamba	M	TF MGP Dir.Prov.EPST	0851897701 0816420912

60	Musampa Kambata	M	Directeur EP1 Butoke	0851381777
61	Kalubi Nkashama	M	représentant des enseignants EP1 Butoke	0808597326
62	Ngoyi Mukoma	M	EP Muya A.DIR	0854500984
63	Misakabu Nyama Yabadi	M	EP Caroline Baron délégué des enseignants	0852649801
64	Bukasa Ilunga Pierre	M	D.A EP Caroline Baron	0851390701
65	Kayemba Ciamuanda Jean Pierre	M	EP Kalenda Mudishi	0851663534
66	Kayemba Mukendi Jean	F	EP MUYA enseignant	0853535888
67	Ngongo Lenge jean	M	EP Kalenda Mudishi	0854456694
68	Jaqueline Musumba Manakana	F	EP Mama Yemo Directrice	0857230013
69	Kabanga Kabi Constantin	M	EP Mama Yemo Enseignant	0851196751
70	Lumbala Rocky	M	Directeur EP. Kashala	0855056900
71	Mutombo Kalala Roger	M	Représentant enseignant EP Kasahala	0892442919
72	Kalala Mutamba Modeste	M	Directeur /EP Adiulu	0852795559
73	Mbuyi Tshibamba Jean	M	Directeur/ EP 1 Butamina	0840135051
74	Mbuyi Mbuyi Dibril	M	Représentant des enseignants	0859442200
75	Bilenga Billy	M	Centre aimons- nous	0859274090
76	Nkuba Mayombo Gabriel	M	Centre de sante la charité	0897340008
77	Kalombo Lumuanga	M	ACIDH	0853119091
78	Kayembe Crispin	M	Chef du Q. Kabongo I	0851434841
79	Kakese Mukanya	M	Chef du quartier Kabuba Mpetemba	0851434841
80	Emangomango Tshisuaka Rachel	F	Centre hospitalier parent enfant	0808892732
81	Kalonji Katalayi	M	Chef du Quartier Ndebo à Kanda	0893540981
82	Miandabu Kalonji	M	Vendeuse à Kabierna Kuiluila	0851724241
83	Kabamaba Vaw	M	Médecin CH Thabok	0899881381
84	Tshishimbi	M	Infirmier traitant école Butamine	0851471412

	Tshishimbi			
85	Mumba Alex	M	Infirmier responsable du CS Grace de l'éternel près de l'école KASHALA	0851446861
86	Kazadi Kazadi Jean	M	ADH/clinique juridique	0858941951 ; 0821326352
87	Nsamba Marie	F	Vendeuse d'EP Bonzola	0844893714
88	Mujinga Kabongo Lydie	F	Vendeuse d'EP Kabongo	0896224803
89	Nzeba Maeie	F	Vendeuse d'EP Diulu	
90	Mpunga Charlotte	F	Vendeuse EP Caroline	
91	Mulumba Ngoyi David	M	CS Disanka	0850329012
92	Tshimanga Muanza Jean-Paul	M	CS La Promesse	0893161719
92	Katumba Mukadi Willy	M	Vendeur EP Dishidimuka	085290755 ; 0999154949
93	Kayembe Ilunga	M	Parent	
94	Nkashama Marie	F	Vendeuse	
95	Tshiapuma Polycarpe	M	Parent	
96	Kalala Kalala Gédéon	M	Centre de sante Bonzola	0844492757

4. Province de l'Ituri

N°	NOM ET POST-NOM	SEXE	SERVICE/ORGANISATION	CONTACT
1	Lojunga Budhe	M	EPST/IT .1/Div	0810599282
2	Malosi Dive Odette	F	EPST/IT .1/Div	0818552763
3	Bahati Difetho	M	EPST/IT .1/Div	0824345235
4	Rev Justin Ndjango	M	Société civil/Ituri	0825424987
5	Masika Mwasi	F	C.S Thomas	0820083383
6	Amoti Bakaswara	F	E.P Yambi	0823961320
7	Wayik Jean de Dieu	M	C.S Notre dame G	0815133197
8	Safari Loki Peluin	M	EPST/IT .1/DIV	0810112308
9	Mputu Davin	M	AMAPECO	0816741705

10	Olivier Rengabo	M	Q.Mudipela	0828612307
11	M.Viki	F	EP Nyamunongo	0810293284
12	Rehema Jonathan	M	S.DIV/Bunia	0815747050
13	Ibrahim Mulumba	M	ECI/Bunia	0821445301
14	Philemon Munaha	M	ECASI/ Bunia	0827132049
15	Asaba Byakunaga	M	S.DIV/Maisa	0818703489
16	Muuisa Bamaraki Ernest	M	S.Proved /Irumu2	0821100938
17	Philippe Chombe Aloron	M	S.Proved /Irumu1	0818874234
18	Tsedha Gbombu	M	ECP/CE-39	0815676950
19	Appolinaire Madye Lowa	M	S.Mizi	0812976063
20	Kpadyu Edouard	M	Coord EC .Catholique	0815306822
21	Lopa Lakpa Kpadyu Xavier	M	S.DIV/Djugu	0814318001
22	Liki Muza	M	ECP/CECE20	0810942324
23	Hanuki ts'na Yvonne	F	S/PROV/ Irumu3	0819224317
24	Sabiti Kaboyo	M	ECP /Société AIC	0810205301
25	Malosi Dive Odette	F	DIV/EPST/IT1	0818552763
26	Unyayung'yero Nanu	F	EPST/IT .1/DIV	0816009713
27	Useni Katemo Emile	M	REP.ECK	0810682016
28	Matsi Mugey	M	DIV/EPST/PF	0820322777
29	Pelerin Safari loki	M	DIV/EPST /IT1	0810112308
30	Kimakima Amsimi	M	S/DIV/MISA3	0817490733
31	Ipunio Michel	M	S/PROV	0819420155
32	Lumumba Okoko	M	Secrétariat Général de l'EPST	0850591186
33	Julie Kavira Nderia	F	PERSE	0812044294
34	Linganalso Mansubi	F	SECOPE	0821513200
35	Balinga Muuisa Prospère	M	SECOPE	0825546686

36	Muuisa Bamaraki Ernest	M	S/DIIV/Irumu3	0821100938
37	Rehema Tchenji Jonathan	M	S/DIV /BIA	0815747050
38	Asaba Byakunaga	M	S/DIV/Mambasa1	0818703489
39	Nzani Budhe Disudome	M	Q. Lumumba	0814566772
40	Yvonne Kongi	F	Q. Nyakasanza	0814812424
41	Matsi Mugey	M	EPST/IT .1/DIV	0820322777
42	Mbise Idhu Tsunaro George	M	EPST/IT .1/DIV	0816737339
43	Liki Muza Felicien	M	ECP/CECA 20	0810942324
44	Asiki Araba Jean	M	SYNEP	0818867879
45	Balinda Mulusa Pamper	M	SECOP /IT1	0825546666
46	Ibrahim Mulumba	M	ECI/Bunia	0821445301
47	Bashali J.Lebay	M	EPST	0812172855
48	Ngona Kivi Jean Baptiste	M	EPST/IT.1	0814738251
49	Mputu Nkumbu	M	ANAPECO	0816741705
50	Richard Bachuza	M	PRESICOP1/MULA	0815617194
51	Muno Kagawote	M	AJEDEC	0814438657
52	Alyango Yvon	M	APEC	0814893421
53	Pascal Bura	M	Jeunesse	0818509701
54	Dunia Mangama	M	Féconde	0812251525
55	Kavugho Viviane	F	Jeunesse	0823652164
56	Furama Kambonesa	F	EP.Cisama	0821705012
57	Maturu Tiperu	F	FBN/CECA20	0823366353
58	Kpambe Kisembu	M	PRES.COPA	0825298941
59	Rev.Justin Ndjango	M	Société civil	0825424987
60	Matsi Mugey	M	DIV EPST	0820322777

61	Ngadjole Panga	M	EP1 Bunia	0812902596
62	Emmanuel Kosinyabo	M	E.P. Tuendelee	0819506959
63	Muhima Christophe	M	AMAB	0812007180
64	Asiki Araba Jean	M	SYNEP	0818867879
65	Lolu Bule Blancier	M	SYNEP	0810078462
66	Ung'ier Jamundu	M	E.P Salema	0816953488
67	Banyina Rebany NDJ	M	SYNECO	0810859913
68	Bahati Tikpa Jérémie	M	Jeunesse	0824415367
69	Malosi Dive Odette	F	DIV EPST	0818552763
70	Julie Kavira	F	PERSE	0812044294
71	Kambale Mukirania	M	EPST Privée	0824585640
72	Upargiu Dogupol Pascal	M	EPST Privée	0812458640
73	Mbiseidhu Tsunaro George	M	EPST Privée	0818865877
74	Theende Ubhalebu David	M	EPST Privée	0817517822
75	Jean de Dieu Wayik	M	EPST Privée	0815133197
76	Tsongo Musumba	M	EPST Privée	0810558290
77	Janvier Kifaka	M	EPST Privée	0817670605
78	Tsedasi Solange	F	EPST Privée	0813434088
79	John Besisa Mugisa	M	EPST Privée	0812004336
80	Nzani Budhe	M	Q. Lumumba	0814566772
81	Olivier Rengabo	M	Q. Mudipela	0828612307
82	Yvonne Kongi	F	Q. Nyakasanza	0814862424
83	Bashali Jean Leon	M	EPST Privée	0812172855
84	Lumumba Okoko	M	EPST	0850591186

5. Province du Sud Kivu/Bukavu

N°	Nom et post-Nom	SEXE	Service/Organisation	Contact
1	Anto Amisi	M	HODSAS	0974749881
2	Noella Nyobeboro	F	COMM/Femme	0992953856
3	John Fikiri Rusagiza	M	SYNEP	0970076065
4	Fabrice Bubala	M	ACADHOSHA	0971590744
5	Safari Mirindipa S	M	SYECO/SK	0852583424
6	Dominique Zagabe	M	APEP/SK	0993365624
7	Mulemaza Jean Paul	M	APEC/SK	0997761383
8	Cikuru Mihigo	M	AFEM	0853114491
9	Clement Kabombo.K	M	Société CIV	0977668214
10	Naweza Judith	F	Société CIV	0974360232
11	Deo Dyalunda	M	Société CIV	0971301632
12	Kennedy Magudi	M	RACOF-RDC	0853819000
13	Deogratias Birindwa	M	SEPPAF	0990456304
14	Ntakurhebe Gwabal	M	ECP/8ème CEPAC	0997742145
15	Bahati Zahiga	M	ECK	0973485536
16	Chikuru Magala	M	INSP.EXPL/POOLBKV3	0859369762
17	Lukangakye Esasa	M	ECP/CORD.PROV	0859472567
18	Pondo Mwetaminwa	M	ECP/5é-CELPA	0994177529
19	Bwenge Kimbunde	M	EPST/Dir Proved	0821010455
20	Ngema Kamuntu Nelly	M	EPST/DIR Proved	0971294792
21	Wakandwa W. Cedric	M	EPST/DIR Proved	0992587695
22	Chiregereza Nabu	F	IPP/SK1	0992920816
23	Nazyola Ciza Yvette	F	CP/Proved SK1	0975299832
24	Kitambala Djumapili	M	Conseiller Proved	0840888711
25	Bukasa Lusheke	M	IPP/Sud Kivu1	0997706278

26	Patrice Kirusa Y	M	PERSE	0812006156
27	Furaha M'bushobe	F	Communauté	
28	Sifa M'cizungu	F	Communauté	
29	Furaha Muderhwa	F	Communauté	
30	Rosette Bashibirira	F	Communauté	097342148
31	Furaha Bernadette	F	Communauté	
32	Nsimire Byamungu	F	Communauté	0854344914
33	Wivine Amina	F	Communauté	
34	Furaha Jeanne	F	Parent	085296589
35	Mwangaza Jeanne		Mère Chef	0997741155
36	Marie Reine Cigoho	F	Parent	0970538137
37	Pose Mahombi	F	Communauté Panzi	
38	Nshombo Aimée	F	RAJECOPOD	0852018744
39	Olga Biambiaga	F	Communauté Panzi	0853304046
40	Cedric Wakandwa	M	EPST	0992587695
41	Léon Musagi	M	EPST/SKV1	0995683079
42	Nshomb Aimée	F	RAJECOPOD/SVK	0974058773
43	Buziza Munyerenkana	F	Enseignant	0975751291
44	Buenge Kimbunde Alex	M	EPST	0821010455
45	Mulongeki Ndakala	M	C.S Nyankundu	0827869642
46	Mushinganyanya Kaura	M	C.S Kikyas	0972152094
47	Henri Mulimbanya M	M	EPST/SECOPE/SKV1	0999090387
48	Philippe Mame	M	C.S Karhale	0977488786
49	Deo Dyalunda	M	Société CIV	0971301632
50	Cibinda Eulalie	F	Mairie BKV	0994226808

51	Ngalya Carmen	F	CS.Sifa Z.B	0824009404
52	Jacques Cirimwam	M	SYMOLICAR	0994650359
53	Mulemaza Jean Paul	M	APEC/SK	0997761383
54	Musagi Leon	M	EPST/SKV1	0995683079
55	Henri Mulimbanya .M	M	SECOPE/SKV1	0999090387
56	Mulumeoderhwa Ndeko	M	S.DIV/BKV4	0852369941
57	Bisimwa Norbert	M	S.DIV/BKV2	0853617444
58	Bagalwa Kajango	M	INSP.EXPL/POOLBKV2	0992057718
59	Jean Pierre Babisha	M	S.DIV/BKV3	0994161128
60	Martin Baziruwiha	M	Coord .PROV	0974806783
61	Fulgence Mwilele	M	CDEVF	0998687788
62	Ali Zirimwabagabo	M	Coord ECI/SK	0973411777
63	Kachungunu Ngomora	F	IPP/Pool BKV2	0997789017
64	Okitana Luzula	M	IPP/SKV1	0999539509
65	Bahirwe Bisimwa	M	SERME /SKV1	0997714068
66	Masoga Tabi Sabina	F	EP Hodari	0992395113
67	Mungu Akonkwa Pascal	M	St.Olive Mudekere	0976747058
68	Munguakonkwa Cikwanine	M	EP La sagesse	0971307040
69	Abeli Luka	M	ETS Muyeye	0973363446
70	Philippe Mame	M	CS.Groska	0977488786
71	Cibinda Eulalie	F	Mairie Bunia	0994226803
72	Ngalya Zabumona	F	COMP.SC SIFA	0997464682
73	Anasthasie Kalunga	F	C.S Saint michel	0997734471
74	Seraphin Cigondo	M	C.S Elite	0991776858
75	Mulongeki Ndakala	M	C.S Nyankundu	0979082831
76	Mushynganyanya Kavura	M	C.S Kikyas	0972152094

77	Lutula Kaminkya	F	Quartier Nyamugo	0995121944
78	Prince Nyakasha	M	ENRD/PA	0859364108
79	Faraja Lunyelunye	M	SARCAF	0975047979
80	Mbenkalebe Babunga	M	ANAPECO	0991987761
81	Solange Lwashiga	F	Caucus des femmes	0997734171

6. Province de la Lomami/ Kabinda

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TELEPHONE
1	Antoine Nkongolo	M	SYECO SEP	0819869751
2	Kabadi Kasongo Edouard	M	SYECO SEP	0818254626
3	Frederic Mutenga Kabangu	M	Président Prov. des parents	0810532831 ; 0994822168
4	Joseph Musengie Nkolomony	M	Président Prov. de l'APEKI/Lomami	0814108416 ; 0974076220
5	Jean Claude Mibanga M.	M	Secrétaire SYECO	0823177750
6	Benjamin Kikudi Kalenga	M	Secrétaire PROV DE SY.E.S	0997875802
7	Ngoyi Ngongo Christophe	M	EPA Kalambayi Président COPA	0825863694 ; 09748241180
8	Mpungue Kisumbule	M	EP La Fontaine /Président COPA	0990144802 ; 0829404634
9	Nkolomoni Kitenge Syvain	M	Président COPA	0819905653
10	Bila Kabeya Jérôme	M	Membre du comité	0820109100
11	Mbo Mumpase Jean Claude	M	Membre du comité	0823876996
12	Kabika Kimankinda Germain	M	Membre du comité	0971769167
13	Kikudi Kitamba Bea	F	V/PR ENG	0810972714
14	Mukonkole Yambu	F	Coordo adjointe (UDF)	0821183395

	Aimerance			
15	Malua Tshimuanga Espérance	F	Coordo. APROF	0817370825
16	Kasongo Kembe Constantin	M	Président COPA	0973209709
17	Kazadi Kumwimpa Alain	M	ONGD	0815778920
18	Lubo Bila Patrick	M	Directeur General du cabinet des Psychologues du Congo « CAPSY-ONG »	0825857983 0973321060 0840027515
19	Kaumbu Lusuna Justin	M	Président COPA	0816036761 0973294243
20	Malangu Sylvain	M	COPA	0976456237
21	Kitengie Lunkamba	M	ANAPECO	0810134403
22	Misenge Fuamba Leonard	M	CO.PRO/ECCATH	0814196339 misengeleon@gmail.com
23	Ngoyi Kitengie Solange	F	Coordination 30 ^{eme} GPC	0826012655
24	Mposhi Yashima Micheline	F	S/Division Urbaine	0820976283
25	Muyombo Kibambe Philo	M	IPP UR KGA	0994989676
26	Bapile Dibue Clement	M	IPRI/PP URB KGA	0818694486
27	Kazadi Yampanya Jean Marie	M	Coordinateur AI ECP/31 ^e CPC	0819763911
28	Ndualu Kibanza Rene	M	Coordinateur ECK	0813499380
29	Mposhi Ntambwe Urbain Lambert	M	Inspecteur Exploitant	0824484234
30	Jean pierre Katambwe Ngoyi	M	Coordinateur ECP	0811475778
31	Mathieu Diango Katambue	M	Secrétaire /PP Urbain	0823102155
32	Patrick Kabuende	M	Chef de Service/EVF/Div EPST Lomami	0825862334
33	Kally Ntambue Kibambe	F	P.F/Sous Div Urbaine	0815188863
34	Jolie Kialu Yangashi	F	PF/VBG/Div.EPST /Lomami	0816585839
35	Nsampu Lubula Christophe	M	Coordinateur 37 ^{eme}	0825510233
36	Nsampu Ntambue Rose	F	Infirmière	0858410165
37	Tshikangala Lumami	M	Infirmière	0817832998
38	Musongiela Kabula	M	Directeur	0817620549

39	Ngama Nshiso	M	ONGD	0854207392
40	Muyombo Kibambe Philo	M	IPP UR Kga	0994989676
41	Bapile Dibue Clement	M	IPRI/PP URB Kga	0818694486
42	Kazadi Yampanya Jean Marie	M	Coordinateur AI ECP/31 ^e CPC	0819763911
43	Ndualu Kibanza Rene	M	Coordinateur ECK	0813499380
44	Mposhi Ntambwe Urbain Lambert	M	Inspecteur Exploitant	0824484234
45	Jean pierre Katambwe Ngoyi	M	Coordinateur ECP	0811475778
46	Mathieu Diango Katambue	M	Secrétaire /PP Urbain	0823102155
47	Patrick Kabuende	M	Chef de Service/EVF/Div EPST Lomami	0825862334
48	Kally Ntambue Kibambe	F	P.F/Sous Div Urbaine	0815188863
49	Jolie Kialu Yangashi	F	PF/VBG/Div.EPST /Lomami	0816585839
50	Nsampu Lubula Christophe	M	Coordinateur 37 ^{eme}	0825510233
51	Nsampu Ntambue Rose	F	Infirmière	0858410165
52	Tshikangala Lumami	M	Infirmière	0817832998
53	Musongiela Kabuila	M	Directeur	0817620549
54	Nsangua Nyongonyi jean luc	M	Commerçant	0825948004
55	Kabemba Konyi Kabangu	M	Vendeur	0810370828
56	Ejiba Lubamaba Diamanganda	M	Parent	0815093953
57	Kitenge Kitenge JP	M	Chef/Quartier	0815093953
58	Kabemba Kanguba	M	Chef du Quartier	0810507262
59	Mbalala Pierre	M	Vendeur	0823518532
60	Alexandre Tshiungu Ngoyi Bwanga	M	Parent	0810068174
61	Constantin Kakiesa Kikangala	M	Chef du Quartier	0828630501
62	Jean marie kitenge kabuba	M	Parent	0813789325
63	Mutombo Lushima	M	Parent	0827160721

64	Kazadi Ilunga	M	CS Kabinda	0829459507
65	Nsampu Lubula Christophe	M	Parent	0825510233
66	Kiteka Kyungu Marie	F	Centre de santé Congo shidika	0830188697
67	Kabuende Patrick	M	Parent	0852307825
68	Ngoie Mulenda Michou	M	Parent	0814566341
69	Kabongo Kabemba Crispin	M	Enseignant	0897144275
70	Katembu Ngoy	M	Inspecteur	0828487793
71	Ntambue Mukiya	F	Vendeur	0816245256
72	Kabuata Ngoyi Mutamba	M	Vendeur	0844584078
73	Nsangua Nyongonyi jean luc	M	Commerçant	0825948004
74	Kabemba Konyi Kabangu	M	Vendeur	0810370828
75	Ejiba Lubamaba Diamanganda	M	Parent	0815093953
76	Jean marie Kitenge kabuba	M	Parent	0813789325
77	Mutombo Lushima	M	Parent	0827160721
78	Kazadi Ilunga	M	CS Kabinda	0829459507
79	Nsampu Lubula Christophe	M	Parent	0825510233
80	Kiteka Kyungu Marie	F	Centre de santé congo shidika	0830188697
81	Kabuende Patrick	M	Parent	0852307825
82	Ngoie Mulenda Michou	F	Parent	0814566341
83	Kabongo Kabemba Crispin	M	Enseignant	0897144275
84	Katembu Ngoy	M	Inspecteur	0828487793
85	Malangu Kitengie Sylvain	M	PF MGP/Div Prov. EPST/Lomami	sylvainmalangu@gmail.com
86	Mushindi Kalenga Remy	M	Sous- Proved /Sous-Div urbaine KGA	mushindikallengaremy@gmail.com
87	Lupaka Lupaka Willy	M	EP Yakaumba Enseignant	0823497443
88	Ilunga Muenze Mukala	F	EP Yakaumbu Directeur	0825432014
89	Kapamba Lukombe	M	Enseignant	0819719799

			EP La Fontaine	
90	Kibundulu Ndaba Bernadette	F	EP La Fontaine Directrice	0823314724
91	Baleme Mpanda jean pierre	M	EP Nambutuile représentant des enseignants	0816168918
92	Nsampu Kasongo Venant	M	EP Nambukutuile directeur	0814780573 ; 0993329874
93	Mulangi Yebue Moise	M	EPa diangenda représentant des enseignants	0815965312
94	Lubatshi Lubatshi Dieudo	M	EP Kabwe mpanda	0994059857
95	Matala Tshiambe Gabriel	M	EP Kabwe mpanda	0970780111
96	Ngolo Ntambwe Bea	M	EP Kalambayi	0825861587
97	Kanyeba Ngandu	F	EP La Borne	0813493406
98	Lusuna Kitengie Jérémie	M	EP La Borne	0815693413
99	Kasele Kasongo Jean	M	EP Kamawung enseignant	0812648255
100	Mposhi Kadila	M	Directeur	0856438905
101	Mpanda Kabundji	M	COPA	0829290431
102	Ntambwe Kabika	M	Enseignant	0825774804
103	Ngolo Ngoyi	F	Vendeuse	0829492233
104	Kashima Kalumbua	M	Infirmière	0812447799

7. Province du Kongo central/Matadi

N°	NOM ET POSTNOM	SEXE	STRUCTURES	CONTACT
1	Suka Phuati	M	EP Mikalukidi	0896097229
2	Bota Ndulu	M	SD Matadi 1	0897326460
3	Nsimba Lusianu	M	EP1 Londe	0855190531
4	Vumisi Vuzanata	M	ANAPECO	085568207
5	Nzuzi Yadi Yadi	M	APECKI	0898607806
6	Lubela Situtala	M	EP1 Londe	0892036552
7	Luyeye Mbeti	M	EP Mikalukidi	0850099732
8	Ngoma Mvuezolo	F	EP Mikalukidi	08936883685

9	Nsumbu Londa	F	EP Esperance	0897814573
10	Ntondele Bamvuidi	M	EP Esperance	0896153327
11	Masuemi Lutete	M	EP Esperance	0899945904
12	Munsansi Kubaluka	F	SYECO	0898106369
13	Nsituvuidi Bakala	F	EP 1 Londe	0898648780
14	Simon Nsilulu Mayamona	M	Syndicat/PROV	0897659659
15	Nsangu Mwanda M	M	EP3 Londe	0899903640
16	Simbu Makiela	F	Div. Prov EPST	0855206820
17	Bongo Mankenda	F	EP 2 Tomisa Luzingu	0843359964
18	Mbelani Ndemvokolo	F	EP 3 Londe	0855737600
19	Phoba Tsala	F	EP 2 Tomisa Luzingu	0892198837
20	Sundi Lusakueno	M	EP 2 Tomisa Luzingu	0899469337
21	Malueki Mafuama	F	ADEMATE	0855084323
22	Lukau Nzedi Weu	F	DIV EPST K F	081144970
23	Nlandu Madiela	M	EP Londe	0855110169
24	Kiafulua Lusikila	F	ADEMATE	0893658780
25	Kudungusu Kukola	F	ADEMATE	0855700430
26	Izaya Kidiani	F	EP 1 Ntuadisi	0852223997
27	Ledika Babeki	M	EP 1 Ntuadisi	0855748579
28	Malamda Mikasu	M	EP 1 Ntuadisi	0854297523
29	Dinganga Makuka	M	EP1 Tomisa luzingu	0895691106
30	Kaviavia Sedi	M	EP1 Tomisa luzingu	0895852553
31	Tambu Kuti	F	EP1 Tomisa luzingu	0899249192
32	Pembele Ngoma	M	Div Prov EPST	0896228226
33	Landu Kadimuka	F	EP ESP	08940748

8. Province du Kasai/Tshikapa

N°	NOM ET POSTNOM	SEXE	STRUCTURES	CONTACT
1	Ndeke Makungu Marc	M	S/Div. Kamonia	0993040629 0820335981
2	Nyembue Nsenda	M	ANATC	0990586171
3	Ngalula Muata Francine	F	Min. Int.	081000384
4	Martin Mbambi Njimbo	M	ONG CADEFA	0998463434
5	Rachidi Mavunda Konyi	M	Coord. Pro ECL	0998870412
6	Birakara Mapoko	M	Coord. FEPACO	0998536671
7	Mudimbi Kabangu Hubert	M	S/Div. Kanzala	0970843424
8	Miaka Ngolo C.	M	Communauté	0817836412 0978555044
9	Mafuta Mbuanya	M	S/D Luebo 3	0972372612
10	Mbombo Ngalula	F	IPP/Pool/TPA1	0994362436
11	Shimunaka Kizekemeni	M	Prés. PR	0998391119
12	Mvumbi Ndamba Ado	M	Association ALIBIN	0975325136
13	Nkongolo Tshibwabwa André	M	FOSYNAT	0972167880
14	Bipendu Lushiku Julie	F	APEC	0821751706
15	Mianda Tshibuyi Patience	F	COPO MOR	0826347470
16	Ntambwe Ntambwe Tigre	M	ASS. DES HADIOA	0979028882
18	Marie Ndaya Kabasele	F	CADEFA	0993394558
19	Mbombo Corneille	F	Société civile	0997628500
20	Juda Ntumba Mutambayi	M	UPEPAC	0816581261 0842428283
21	Zacharie Nkanyi Bope	M	Min. Prov. Int	0999245755 0820575533
22	Minga Mbengele Francois	M	Min. Prov. EPST	0813666308
23	Rev. Lukengu Diyi Dimpe	M	Grande Comm. Nyambi	0994973191
24	Kabeya Lungeni	M	Gouvernorat	0973217097

25	Martin Mbambi Njimbo	M	ONG CADEFA	0998463434
26	Kakumba Kayembe Richard	M	Ass. Prov.	0990306106
27	Mikobi Lobo Floribert	M	Ass. Prov.	0820230134
28	Muteba Milambu Mpolesha	M	ANATC	0990653247
29	Mwant Katshiongo Mungole	M	ANATC	0994703814
30	Kibwalwe Ngoyi Timothé	M	SECOPE	0821351687
31	Pierre LUlendu Bakatuamba	M	Proved a.i	0995094324
32	Sylvain Kaleba Muamba	M	IPP a.i	0994851486 0823396006
33	Muyaya Mutuminbwe J. Pierre	M	Div. EPST KAS1	0997360481
34	Willy Bokele Ipoka	M	Coord. Prov. ECK	0975612181
35	Ntambwe Kalamba Jean	M	Coord. FEPACO	0991268644
36	Muangu Kambembo	M	Coord. ERMARG	0974501739
37	Tshikapa Balekelayi	M	ANAPECO	09945581389
38	Kimwamwa Kassongho	M	S/Div. T'pa2	0994558311 39
39	Gilbert Mbote Kabeya Bakadi	M	S/Div. Mutena	0990965932
40	Celestin Claude Yambisa Wikha	M	S/Div. Kitangua	097799555
41	Clément Kayembe Mande	M	S/Div. Kabambayi	0972903020
42	Misenga Misenga Pontier	M	S/Div. Biakabomba	0998597747
43	Mbombo Mudiandambu A.	M	S/Div. Lunyeka	0992039712 0819961445
44	Crispin Makumbu Ndeke	M	S/Div. SH ^{nda}	0991101601
45	Urbain Mwimba Lamba	M	S/Div. Nyanga	0822468409
46	Jean Kapala Ngwamashi	M	S/Div. TPA1	0999097649
47	Jean Marcel Mutshipayi Nkogolo	M	S/Div. Lwebo 2	0993905728
48	Tshialu Kabeya Jacques	M	S/Div. Kamwasha	0978275107
49	Mukishi Kisenge Benoit	M	S/Div. Katanga	0998639400

50	Mulumba Cipamba André	M	Syndicat	0990115076
51	Victor Muanza Kalonga	M	Syncat/ SYECO	0994664611
52	Mputu Makinda	M	EP 3 Ditalala	0998297291
53	Bakambamba Nkonko	F	EP2 Mingu	0999698649
54	Tshياما Muamba	F	EP Tuikalentema	0991304924 0816586316
56	Ndaye Kayembe	F	EP1 Tuakadisanga	0994330121
57	Tshikomba Muhangu Félicien	M	EP Mulodiki	0976645044 0820396436
58	Mbiya Kasonga Marie	F	NSCC	0992473233 0820603990

9. Province du Nord Kivu

N°	Nom, Post-nom	Sexe	Service/organisation	téléphone
1	Kaname Bahinyuza	M	S/DIV Karisimbi 1	0972796466
2	Valérie	F	Maison de la Peau	099884430
3	Kambale Vengehania	M	S/Div Goma	0994482211
4	Mukisa Wa Bahia	M	Div Prov EPST/Nr1	0993877072
5	Shukuru Kisuka Baby	M	Sde Nyiragongo	0974164058
6	Chisabanji Bakulikira Stev	F	Division Prov. EPST	0990073367
7	Zuena Nyembo Wivine	F	Société Civile	0998829552
8	Leonard Bigumansanka	M	Société Civile	0997037053
9	Kashala Daniel	M	Division EPST	0897446202
10	Azoni Yuma Mayele	M	Société Civile	-
11	Nyango Nkuni Marcel	M	Société Civile	0899265422
12	Bahati Baguma	M	Société Civile ANAPECO	-
13	Mululu Rachel	F	Fude	0994084014
14	Nyota Louise	F	REFED/NK	0997037884

15	Gilima Di Ngongo	M	ANAPECO/NK	0998624418
16	Munihire Lubito	M	/NK	0997235646
17	Wilondja Innocent	M	EPST/NK1	0975580330
18	Salonga Moseka	F	Divigenre	0975512626
19	Françoise Balolwa	F	Société Civile	0992110412
20	Seluwa Fatuma	F	Anapeco/Nk	0994033277
21	Masika Kasilano Julienne	F	Société Civile/Nk	0994440248
22	Kasongo Charles	M	SECOPE	0998828128
23	Heritier Matembera	M	Sociv/Nk	0976292210
24	Lemuga Moya	M	Sociv/Nk	0994257597
25	Sanvura Kayego	M	Sybecat/Nk	0974443117
26	Sebageni Bashoma	M	Epst/Ecasj	0994031702
27	Thaddee Mwendu M.	M	Apec	0994037540
28	Thomas D'aquin Muiti	M	Sociv/Nk	0815995402
29	Silimu M. Kasee	M	Seyco	0994145659
30	Munihire L.	M	Anapeco	0997235646
31	I.D. Rwamakuba	M	Ecp	0995459135
32	Kishimanji Pepe	M	Copa/ANAPECO	0992805568
33	Patient Rafiki	M	Synep	0972348381
34	Kabalala Taka A	M	Apec	0993299542
35	Sanvura Kayego	M	Synecat	0974443117
36	Batundu Mubawa Bienvenu	M	Ops/Sige Epst	0859197411
37	Thomas D'aquin	M	Sociv/Nk	0994038669

38	Belarmin Sanvura	M	Epst	0978165994
39	Gilima Di Ngoma	M	Anapeco	0998624418
40	Desire Bashizi	M	Apecp	0979067335
41	Zuena Nyembo	F	Sociv	0998829552
42	Mahyuhu Daniel	M	Sociv	0997658511
43	Rosette Kahindo	F	Sociv	0998037383
44	Françoise Balolwa	F	Sociv	0992110412
45	Faustin Kasereka	M	Sociv	0997093007
46	Ibrahim Kubuyamao	M	Sociv	0997186796
47	Mutia Manfano	M	APEP/Nk	0997550769
48	Bahala Shamaw	M	FOSYNAT/Nk	0973407352
49	Lubunda Bunda	M	Sociv	0816444495
50	Kambala Tsongo	M	Copa/EP2	0997098092
51	Masika Kasilano	F	Sociv	0994444028
52	Miruhó Bigiraa	M	Dir Prov Sec	0992782442
53	Byanikiro Mishiki	M	Ipp/Nk1	0977009113
54	Karonde Telesphore	M	SECOPE	0998141879
55	Bahati Mutimatonda	M	Sde Karis2	0976512321
56	Maombi Shukuru	F	ECK	0999997626
57	Mahyuhu Daniel	M	Sociv	0997658511
58	Maliyetu Kavanga Juliette F	F	SECOPE NK1	0974847051
59	Kahindo Love Claudine	F	S/Division Goma	0993074116
60	Hangana Kivatsi	M	IPP/EPST NK1	0997745783

61	Bahati Kyahi	M	S/Div Goma	0970080272
62	Shauri Kabahoze Deo	M	S/Div Goma	0991715402
63	Mashagro Nsenga Roger	M	Pool Urbain Boma	0994002150
64	Lemuga Moya	M	SECOPE	0994257397
65	Regine Kahindo	F	Reco Himbi	0993327732
66	Annie Kinja	F	Reco Keshero	0995662887
67	Kasereka Vinywasi Ngolo	M	Istm/Goma	0978940604
68	Legrand Kepoy	M	CAC/Goma	0817301044
69	Kavugho Solange	F	RECO	0975617417
70	Kalinanya Patient	M	ISTM/Goma	0973615412
71	Paluku Kaliro	M	Dynamique Des Jeunes	0973835254
72	Alain Tamukwo	M	Copa	0811810962
73	Adeline N'simire	F	Reco	
74	Pascaline Mutumuya	F	Cac/Karisimbi	0999106392
75	Munsange Ates	F	Ong	0999214177
76	Cibalonza Cishugi	F	Reco/Lubange	0977269164
77	Valerie Wasso	F	Maison De La F	0998844301
78	Munene Ates Fernande	F	HS	0999714177
79	Claudia Ngowa	F	RENAFER	0994127257
80	Melisa Kikomba	F	SMM	0992020163
81	Nyota Louise	F	Refed	0997037884
82	Abigael Mugabo	F	Avsd	0992634591
83	Ruth Kabuo	F	Rfegl	0972775299

84	Aimee Kataliko	F	Dyfed	0994564736
85	Mululu Rachel	F	Fudei	0994084014
86	Solange Moseka	F	Divigenre	0975912626
87	Clemence Kavira Fatuma	F	APPROFIME	0994458624
88	Ullalila Celia	F	ADIF	
89	Muhigirwa Kabwa Theophile	M	Epst/Coord E.C.C	0991904847
90	Damien Manegabe	M	EPST/DIR. PROV	0972267507
91	Horace Bahati M	M	EPST	0997737106
92	Jacques Kibandja	M	EPST/DIV PROV	0972937675
93	Delphin Safari	M	S/DKARISIMBI I	0978060496
94	Eto Acingini Rachel	F	S/D KARISIMBI	0976486389
95	Bahi Nkuba Michel	M	EPST	0975600879
96	Sebahunde Ghislain	M	S/DIV NYIRAGONGO	0994935669
97	Baluku Byamungu Emery	M	S/DIV KARISIMBI 2	0974241474
98	Maliyetu Kavanga Juliette	F	SECOPE NK1	0974847051
99	Kambale Kasiki Julson	M	S/Div Himbi	0994210156
100	Balera Faïda Yassi	M	Eci/EPST	0977678197

ANNEXE 2.

TERMES DE REFERENCE POUR L'ACTUALISATION DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

1. Contexte du projet et justification

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet d'Equité et de Renforcement du Système Éducatif (PERSE). Ce financement a pour objectif de consolider la mise en œuvre de la gratuité, par la prise en charge des salaires des enseignants et des frais de fonctionnement des écoles et bureaux gestionnaires, à travers les ressources d'appui budgétaire direct, mais également par le renforcement du système à travers les ressources du Projet.

Le Gouvernement prévoit la mise en œuvre du PERSE sous la conduite du Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique (MEPST) ainsi, la Banque mondiale a accepté d'accorder à ce projet un financement de l'ordre de 800 millions de dollars américains pendant une durée de 4 ans.

L'objectif de développement du projet consiste à réduire le fardeau des frais scolaires sur les foyers, à améliorer l'accès à l'enseignement primaire dans les provinces sélectionnées, et à renforcer les systèmes fondamentaux d'éducation.

Ainsi, le PERSE répondra au besoin de soutenir le gouvernement dans le déploiement de sa politique de gratuité pour l'éducation primaire, en renforçant les systèmes de ressources humaines et de gestion des données, ainsi que la gestion financière publique.

Le projet sera appuyé par d'autres opérations, en cours ou programmées, de la Banque mondiale dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale, de l'environnement, du développement social, de la gouvernance et de la gestion macro-budgétaire.

Le Projet PERSE se subdivise en trois composantes :

Composante 1 : Offrir l'éducation gratuite à tous.

Cette composante vise à rendre accessible l'enseignement primaire public gratuit à tous les enfants dans les dix provinces.

Le décaissement des fonds dans le cadre de cette composante sera subordonné à la mise en œuvre par le gouvernement des actions essentielles pour améliorer l'accès, la gestion et l'inclusivité du système éducatif dans les dix provinces. Ces actions incluent : le renforcement de l'accès à l'éducation et du système de paiement des salaires ; l'optimisation de la couverture des réseaux d'écoles et la réforme des systèmes de gestion locaux, ainsi que la mise en place de mesures pour accroître la sécurité et l'inclusion en milieu scolaire.

Composante 2 : Etablir les bases d'une éducation de qualité.

Cette composante vise à améliorer la qualité de l'enseignement primaire public gratuit dans les dix provinces.

Composante 3. Renforcer les systèmes pour l'atteinte des résultats

L'objectif de cette composante est de soutenir la réalisation de l'ODP (objectif de développement du projet) et le renforcement global des capacités du secteur. Cela implique de renforcer les systèmes nationaux relatifs aux ressources humaines, à la gestion de l'information et à la gestion des finances publiques. Cette composante favorise également la participation des citoyens, un environnement scolaire sécurisé et inclusif et une gestion globale renforcée du secteur

Le projet sera exécuté dans la *ville Province de Kinshasa*, les provinces de *Lomami, du Kasai, le Kasai Central, le Kasai Oriental, le Nord Kivu, le Sud Kivu, le Kongo Central, le Kwilu, et l'Ituri*.

Le Projet est évalué comme Modéré sur l'aspect des risques environnementaux et Elevé sur celui des risques sociaux.

Au vu de l'évaluation environnementale et sociale préliminaire, cinq sur les dix NES ont été jugées pertinentes et susceptibles d'être appliquées dans le cadre de la mise en œuvre du PERSE. Il s'agit de notamment de :

NES	INTITULE	Applicable	Non applicable
N°1	Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux	Oui	
N°2	Emploi et conditions de travail	Oui	
N°3	Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution	Oui	
N°4	Santé et sécurité des populations	Oui	
N°5	Acquisition de terres, restrictions à l'utilisation de terres et réinstallation involontaire		Non
N°6	Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques		Non
N°7	Peuples autochtones / communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées		Non
N°8	Patrimoine culturel		Non

N°9	Intermédiaires financiers		Non
N°10	Mobilisation des parties prenantes et information	Oui	

Donc, cinq (5) des dix Normes Environnementales et Sociales (NES) ont été jugées pertinentes pour le PERSE, dont la NES n°10 relative à la mobilisation des parties prenantes et information. Cette norme reconnaît l'importance d'une collaboration ouverte et transparente entre l'Emprunteur (gouvernement de la RDC) et les parties prenantes du projet.. La mobilisation effective des parties prenantes peut améliorer la durabilité environnementale et sociale du projet, renforcer l'adhésion au projet, et contribuer sensiblement à une conception et une mise en œuvre réussies du projet.

Les recommandations du Code de bonne Conduite pour lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que le harcèlement sexuel dans le cadre du financement de projets d'investissement (World Bank, février 2020) seront tenues en compte pour l'enrichissement des mesures de prévention, atténuation et réponse aux risques EAS/HS liés au projet, y compris les consultations séparées et indépendantes des femmes dans des conditions sûres et confidentielles (avec des femmes facilitatrices).

A cet effet, le Gouvernement de la RDC a l'obligation de mobiliser les parties prenantes pendant toute la durée de vie du projet en commençant le plus tôt possible pendant le processus d'élaboration du projet (phase de préparation du projet) et en suivant un calendrier qui permet des consultations approfondies avec les parties prenantes sur la conception du projet.

La nature ou l'ampleur des risques et des impacts potentiels du PERSE seront proportionnés à la portée et la fréquence de la mobilisation des parties prenantes.

En consultation avec la Banque mondiale, le Gouvernement de la RDC a élaboré et mis en œuvre un Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP)⁸ proportionné à la nature et l'envergure du projet PERSE ainsi qu'à ses risques et effets potentiels⁹. Le PMPP permettra une analyse des parties prenantes et comprendra un programme de sensibilisation étendu et inclusif afin que toutes les personnes, en particulier les membres des groupes vulnérables, et autres communautés marginalisés vivant dans des zones reculées, sont conscients de la disponibilité de l'enseignement primaire gratuite.

Le premier (1er) PMPP élaboré pendant la période de préparation du projet a été soumis à la Banque mondiale. Conformément au CES-BM, le projet transmettra à la Banque et rendra publics les documents définitifs ou actualisés, tel qu'indiqué dans le PEES lorsque des changements importants apportés au projet entraînent des risques et effets supplémentaires, particulièrement pour les parties touchées par le projet. le projet informera lesdites parties de ces risques et effets et les consultera sur les mesures d'atténuation correspondantes. Le client publiera une version actualisée du document qui définit lesdites mesures d'atténuation. Au demeurant, e projet compte actualiser le PMPP, y compris identifier les parties prenantes et les propositions en vue d'une mobilisation ultérieure. Si des modifications importantes sont apportées au PMPP, le Gouvernement de la RDC publiera le PMPP révisé.

⁸ En fonction de la nature et de l'importance des risques et des effets du projet, les éléments d'un PMPP peuvent être inclus dans le PEES, et il ne sera dès lors pas nécessaire d'élaborer un PMPP distinct.

⁹ Dans la mesure du possible, les parties prenantes utiliseront les systèmes de mobilisation existants au niveau national, par exemple, les réunions communautaires complétées au besoin par des dispositions spécifiques au projet.

C'est dans ce contexte que sont élaborés les présents termes de référence en vue d'organiser des consultations publiques (à travers des ateliers) dans la zone d'intervention du PERSE t) en vue d'. Cette activité permettra au projet d'avoir une collaboration ouverte, transparente et permanentes avec les parties prenantes du projet, élément essentiel de l'application des NES qui font partie du CES de la Banque Mondiale.

2. Objectifs des consultations

2.1 Objectif global

L'objectif de la mission est d'actualiser le PMPP afin de le conformer aux changements apportés en s'assurant que l'organisation, la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des activités du projet prennent en compte les aspects sociaux et mesures de gestion des risques sociaux agréés dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du projet.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis par l'actualisation des consultations des parties prenantes au projet sont :

- Consulter les parties touchées : les parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement par le projet ;
- Consulter les parties intéressées : les acteurs de la société civile, les comités des parents (COPA), les enseignants, etc. y compris les acteurs ayant une influence sur la mise en œuvre du projet ;
- Consulter les groupes vulnérables ou défavorisés : personnes qui sont touchées de façon disproportionnée, des individus ou des groupes vulnérables ;
- Identifier les besoins des Parties Prenantes (catégorie de partie prenante, groupes de parties prenantes particulières, caractéristiques clés, besoins linguistiques, moyens de notification privilégiés et besoins spécifiques) ;
- Identifier les canaux de communication avec les parties prenantes, surtout avec les populations vulnérables, y compris les femmes, les peuples autochtones, tenant compte de la pertinence, pour leur assurer l'accès et la possibilité d'exprimer leur opinion ;
- Déterminer et planifier le mode de consultation des parties prenantes, surtout des groupes vulnérables, y compris les femmes ;
- Faciliter le processus, notamment :
 - (i) Relayer l'engagement des parties prenantes tôt dans la préparation du projet ;
 - (ii) Vulgariser les informations sur le projet aux parties prenantes pour comprendre les risques et les impacts du projet ;
 - (iii) S'assurer que l'apport des parties prenantes alimente la conception du projet et l'évaluation environnementale et sociale ;
- Préparer un PMPP pour documenter l'engagement des parties prenantes et détailler une feuille de route pour sa mise en œuvre ;

- Vulgariser le projet de PMPP tôt pour la contribution des parties prenantes et avant l'évaluation du projet ;
- Concevoir un mécanisme de réclamation inclusif et réactif, accessible à tous les projets, parties concernées, et proportionnelles aux risques et impacts du projet, en tenant compte des procédures spécifiques pour le traitement éthique et confidentiel des plaintes liées aux EAS/HS ;
- D'élaborer en détaillant l'identification et l'analyse des parties prenantes, le programme d'activités d'engagement et un mécanisme de règlement des plaintes pour le projet.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus des consultations sont :

- Les groupes, populations locales et autres parties prenantes susceptibles d'être touchés par le projet, directement ou indirectement, positivement ou négativement, sont consultés, y compris les groupes vulnérables, incluant les femmes ;
- Les parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement, par les résultats de la mise en œuvre du projet sont identifiées, y compris les groupes vulnérables, incluant les femmes ;
- Les parties prenantes qui participent à la mise en œuvre du projet sont identifiées ;
- Les acteurs ayant une influence sur la mise en œuvre du projet sont identifiés ;
- Les besoins et les risques des parties prenantes, y compris les groupes vulnérables, incluant les femmes, en tenant compte des risques d'EAS/HS dans le cadre du projet, sont identifiés ;
- Les objectifs et calendrier du programme de mobilisation des parties prenantes sont définis ;
- Les stratégies pour la diffusion des informations, pour les consultations et pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables sont proposées ;
- Le programme d'activités d'engagement et un mécanisme de règlement des plaintes du Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) détaillant l'identification et l'analyse des parties prenantes, pour le projet est élaboré,

4. Participants

Les ateliers sont destinés aux responsables de l'ESPT au niveau des provinces, aux autorités politico administratives, à la société civile, aux ONG concernées, aux représentants des personnes vulnérables, y compris des femmes, des peuples autochtones, les communautés marginalisés et aux organisations qui travaillent dans le domaine du genre et dans la prévention et réponse aux violences basées sur le genre, qui tiennent compte de l'inclusion sociale et aux responsables de mobilisation communautaire impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du projet. Le projet utilisera une stratégie de consultation adaptée au contexte de la COVID-19. Pour de respect des mesures barrières édictées par le ministère de sante et le président de la république, le nombre des participants sera limité à vingt (20) par groupe.

5. Composition et chronogramme de la mission

Au regard de l'étendu de la zone d'intervention du projet, la mission sera cloisonnée en quatre clusters comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Cluster	Provinces	Villes	Intervenant	Date du départ/début	Date de retour/Clôture	Observation
Grand centre	Kinshasa	Kinshasa	Jeanine Ng. Ulrich Nd. Toussaint M.	13/9/2021	17/9/2021	Cette activité sera effectuée avant le déploiement sur terrain
Est	Nord Kivu	Goma	-Jeanine Ngungu	20/9/2021	25/9/2021	Les dates prennent en compte les jours des voyages (Avion et véhicules) et les dates des consultations publiques
	Sud Kivu	Bukavu		26/9/2021	1/10/2021	
	Ituri	Bunia		2/10/2021	8/10/2021	
Centre	Kasaï centrale	Kananga	Ulrich Ndunzi	20/9/2021	25/9/2021	
	Kasai Oriental	Mbuji Mayi		26/9/2021	1/10/2021	
	Lomami	Kabinda		2/10/2021	8/10/2021	
Ouest	Kongo central		Toussaint Musete	24/02/2022	04/03/2022	
	Kwilu			05/12/2021	11/12/2021	
	Kasai			11/12/2021	25/12/2021	

6. Feuille de route des consultations

Les ateliers d'actualisation de consultation des parties prenantes seront organisés dans les villes reprises dans le tableau ci-dessus, à savoir : Kinshasa, Matadi, Kikwit, Kabinda, Tshikapa, Mbuji Mayi, Kananga, Goma, Bukavu, Bunia. Les ateliers se tiendront en raison des quatre jours par site.

Heures	Jour 1 Préparation du PMPP et Comprendre la participation des parties prenantes	Jour 2 Les points clés pour la participation au projet	Jour 3 Les méthodes et outils utilisés pour avoir les informations et participé à la mise en œuvre du projet	Jours 4 Identification des besoins des parties prenantes
	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs du PMPP • Les points saillant et principales dispositions de la NES 10 • Importance des parties prenantes, une participation et principes fondamentaux de la participation ; • Principales caractéristiques d'un bon PMPP ; • Mobilisation des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités du projet susceptibles à générer les risques et impacts Environnemental et Social, EAS/HS et VBG ; • Les principaux risques E et S, EAS/HS et VBG ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MGP • Le suivi et rapportage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les canaux de communications • Le CdC

7. Approche méthodologique

Dans le cadre de l'actualisation du PMPP, il sied de noter que le projet doit aussi cibler les populations affectées qui sont vulnérables et souvent marginalisées afin d'assurer qu'elles participent à ces consultations pour partager leurs préoccupations et perspectives par rapport aux activités du projet, y compris concernant les canaux de communication qui leur seront les plus efficaces et utiles et les canaux d'accès sûrs et confidentiels au mécanisme de gestion des plaintes.

Dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, il s'impose une contrainte de la distanciation physique et d'observance stricte des mesures barrières lors du processus de consultation du public et la mobilisation des parties prenantes.

En outre, il se référera à la note technique du 20 mars 2020 de la Banque Mondiale¹⁰ « Consultations publiques et mobilisation des parties prenantes dans les opérations soutenues par la Banque mondiale où il existe des contraintes pour la conduite des réunions publiques ».

¹⁰ <https://worldbankgroup.sharepoint.com/sites/wbunits/opcs/Knowledge%20Base/Public%20Consultations%20in%20WB%20Operations.pdf>

Ces documents serviront de principale source d'orientation sur les communications et la mobilisation des parties prenantes. Ces lignes directrices décrivent l'approche contenue dans le Pilier 2 relatif à la communication sur les risques et la mobilisation communautaire. Dans le même sens, des consultations séparées et indépendantes avec des femmes doivent être organisées, notamment dans des conditions sûres et confidentielles et avec des femmes facilitatrices, afin d'encourager une participation libre de la part des bénéficiaires féminins ; il serait aussi conseillé d'organiser des consultations indépendantes avec d'autres populations vulnérables ou marginalisées de la même façon.